



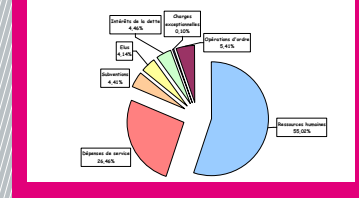
### Actualité

Hommage



### Ma commune et moi

Le monde  
des associations



### Côté pratique

Mairie

2<sup>e</sup> semestre 2012

# Champhol

bulletin municipal d'information

Dossier page 3

## VOTRE NOUVEL HÔTEL DE VILLE



# Édito



Cher( e )s Ami( e )s ,

En cette fin d'année, il m'est agréable de vous faire part des évolutions de votre commune au cours de ces derniers mois. Je les qualifierai ainsi :

La plus spectaculaire : La requalification de notre maison commune (l'Hôtel de Ville) se termine et permet désormais l'accessibilité de tous les niveaux et bureaux aux personnes à mobilité réduite.

Celle ci s'accompagne également d'une isolation du bâtiment (datant des années 60) et d'un recyclage de l'air permettant une substantielle diminution de la facture énergétique.

Une journée porte-ouverte sera organisée avant la fin de cette année.

La plus interrogative : nous sommes toujours dans l'attente de la dépollution totale des terrains classés constructibles sur les anciens terrains militaires de l'ex base aérienne 122.

Ce retard par rapport aux engagements initiaux induit des reports sur les projets initiés par le Conseil Général (Centre de secours des pompiers), par la société Afitex (nouvelle tranche d'agrandissement) et par votre commune (zone ludique réalisée par un aménageur privé, parcours de promenades et zones pavillonnaires).

Je vous invite à consulter notre site Internet afin de suivre l'avancement des travaux ([www.ville-champhol.fr](http://www.ville-champhol.fr))

La plus regrettable : la fermeture du centre de Météo France sur notre commune, rue du Pigeon Voyageur et sa transformation en station automatique reliée au centre météorologique de TOURS...

Cette suppression de techniciens météorologistes sur site ne me paraît pas être le progrès, même remplacé par de la visioconférence.

La moins consommatrice d'énergie : L'impossibilité de retrouver des modèles de lampadaires identiques à ceux installés sur certaines de nos voiries (quartier du Stade par exemple), a emporté la nécessité de remplacer la totalité des points lumineux.

La plus nécessaire : La restructuration de la rue de Fontaine Bouillant se déroulera sur 3 exercices comptables, le bureau d'études retenu rédige actuellement le dossier de consultations des entreprises.

La plus attendue par un grand nombre d'entre vous ou par vos enfants la réalisation du lotissement de la VARENNE II (au chevet de notre église), la viabilisation de ces terrains devrait être terminée au premier trimestre 2013 ; cependant il ne s'agit que de 26 parcelles pour 300 demandes enregistrées.

Enfin, dans cet environnement, la déconstruction des classes préfabriquées de l'école « Les Alouettes » se déroulera (hors période scolaire) après le retour des derniers mobiliers et archives de la mairie provisoirement stockés dans ses lieux pendant les travaux.

En vous souhaitant bonne lecture de ce Champhol Infos, je tiens à vous présenter mes salutations les plus cordiales et avec un peu d'avance, je vous souhaite au nom du conseil municipal de bonnes fêtes de fin d'année.

**Christian Gigon,**  
Conseiller Général d'Eure-et-Loir (Chartres Nord Est)  
Maire de Champhol

Directeur  
de la publication :  
Christian Gigon  
Commission

Communication  
Conception graphique  
et impression :  
Isabelle Delanoue  
Setael Imprimeur  
Chartres

Conception maquette :  
CJ Com Le Mans



# L'adaptabilité des locaux de la Mairie est terminée



## Un an de travaux

Après un an de travaux, les locaux de l'ancienne mairie ont totalement été transformés pour redevenir la maison commune. La disposition de la loi pour les personnes à mobilité réduite de 2005 induisait une obligation de rendre accessible la totalité des bâtiments publics d'une commune. Si les salles municipales, Espace Jean Moulin, salles Marceau, Champs Brizards et Louis Blériot, le sont depuis leur création ou rénovation, il n'en était pas de même de la Mairie.

Cette requalification s'imposant de par les textes et de par l'ancienneté du bâtiment, elle a été confiée après décision d'une commission municipale au cabinet d'architecture PAP de

Chartres-Dreux (Pichot, D'Arbigny et Poisson).

Aujourd'hui, tous les niveaux de la Mairie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite suite à la mise en place d'un monte-personnes du rez de jardin au niveau 2.



# Agenda

Les moments à venir  
à Champhol

## NOVEMBRE

**Vendredi 9** : FJC Football - LOTO

- Espace Jean Moulin

**Dimanche 11** : MAIRIE - Cérémonie Armistice 1918 - Salle des Champs Brizards et AC/FNACA - Banquet - Salle Marceau

**Vendredi 16** : FJC Tennis - Assemblée Générale - Salle Louis Blériot

**Samedi 17** : Comité des fêtes Soirée dansante - Espace Jean Moulin

**Judi 22** : Jeudis culturels - Théâtre «Le miroir aux allumettes» EJM

**Samedi 24** : Jumelage - Assemblée Générale - Salle Louis Blériot

**Dimanche 25** : La clé des chants - Journée Chorale - Salle Marceau

**Samedi 24 et dimanche 25** : Arts Plastiques - Exposition Art Plastique - Espace Jean Moulin

**Samedi 24** : FJC pétanque - Réunion Bureau - Maison des associations 9H - 12H

## DÉCEMBRE

**Samedi 1er et dimanche 2** :

Atelier des Arts - Marché de Noël - Espace Jean Moulin

**Vendredi 7** : Les Alouettes - Marché de Noël - Préau de l'Ecole

**Dimanche 9** : Amicale des Cheveux d'Argent - Repas de Noël - Espace Jean Moulin

**Dimanche 9** : AC/FNACA - Assemblée générale - Salle Louis Blériot

**Judi 13** : Jeudis culturels, spectacle pour enfants à 18h45 - Espace Jean Moulin

**Vendredi 14** : FJ CHAMPHOL Cyclotourisme Assemblée générale - Salle Louis Blériot 19H

**Samedi 15** : FJC pétanque - Assemblée Générale - Salle Louis Blériot 9H - 12H

**Dimanche 16** : MAIRIE - Arbre de Noël - Espace Jean Moulin

**Dimanche 23** : La clé des chants - Concert de Noël - Eglise - 17H

# En Bref

## Forum des associations 8 septembre 2012

A l'initiative des commissions « Animation » et « Sportive », le 3ème forum des associations s'est déroulé rue Louis Blériot, dans l'environnement des installations sportives et culturelles.



Les stands sur le parking de la Halle des sports

Les visiteurs ont pu remarquer l'importante palette des activités proposées par les associations champholoises. Ils sont allés à la rencontre des animateurs et éducateurs afin d'avoir une présentation la plus large possible des différents ateliers. Des démonstrations sportives et culturelles ont égrené cette journée ensoleillée du 8 septembre 2012. Les permanents des stands se sont restaurés autour d'une collation proposée par l'association « L'Atelier des Arts ».

Vous pourrez d'ailleurs retrouver l'actualité de ces associations en parcourant le présent numéro de Champhol'Infos.



Un stand



La nouvelle salle des mariages permet de célébrer les cérémonies dans des conditions fort agréables pour les Mariés et leurs familles.

Cette requalification concerne également l'isolation thermique et le recyclage d'air de l'ensemble du bâtiment



qui permettront une substantielle diminution de la facture énergétique. Cet ensemble nouveau affirme notre centre bourg dont les travaux ont été engagés il y a maintenant quinze ans (commerces, giratoire, placette, fontaine et parking) dans toute sa centralité.



## Repas des aînés du 21 octobre

Le troisième dimanche d'octobre est un jour attendu par nos Aînés puisqu'il correspond au repas annuel de la commune en leur honneur.

Dès 12 h 00, 164 convives ont été accueillis par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal dans une salle décorée aux couleurs automnales, avec un repas préparé et servi par Gauthier Traiteur.

Certains sens ont été mis en éveil :

- l'odorat et le goût avec entre autres une daurade grise rôtie au beurre de layon, un filet mignon de porc au pommeau sans oublier le délice de caramel au chocolat au lait, pailleté praliné
- la vue avec les centres de tables floraux très originaux.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir éga-

lement Laurent PERCEROU, nouveau curé de la paroisse Saint Gilduin.

Côté animation, la prestation retenue pour cet après-midi a rencontré un succès mitigé pour la partie non musicale. Mais cela n'a pas empêché la bonne humeur et la convivialité de régner tout au long de cette manifestation.

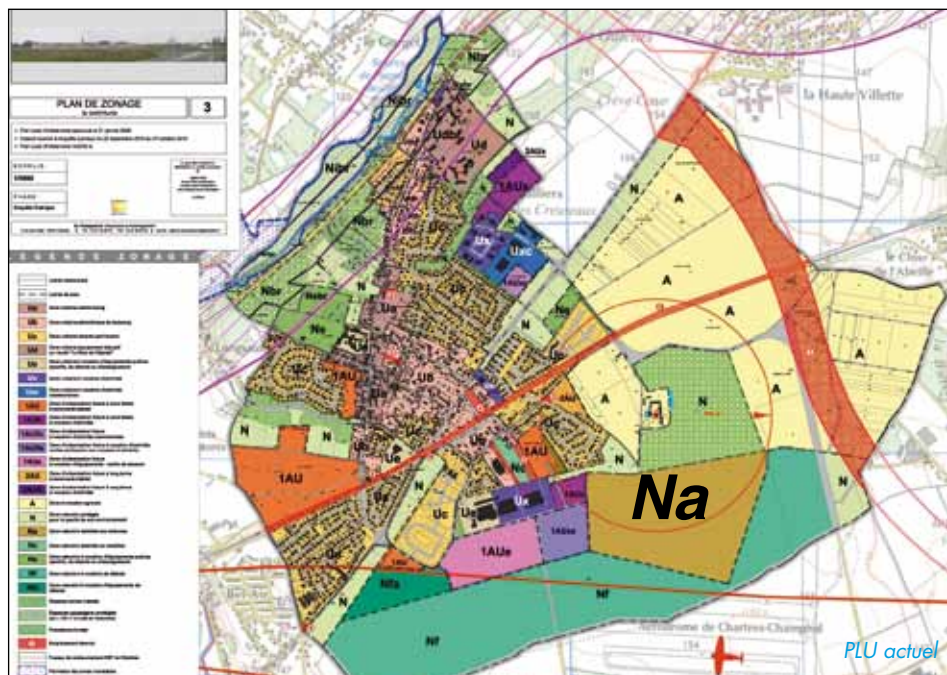
Nous avons eu l'honneur de recevoir à la table de Monsieur le Maire et d'André Taillandier, Adjoint en charge de la commission « Animation », Madame Simone Carnevilliers, doyenne, et Monsieur Pierre Chanteloup, doyen et ancien Maire de 1977 à 1989.

En plus de la traditionnelle rose remise à chaque femme présente, il a été offert aux femmes et aux hommes soit une verrière soit un ballotin rempli de chocolats.





## Plan local d'urbanisme :



### L'actuel PLU de notre commune a été validé définitivement en janvier 2009.

Une modification avait été engagée afin de prendre en compte la première vente par le Ministère de la défense d'une partie des terrains de l'ex-base aérienne. Aujourd'hui, vous avez tous remarqué la disparition dans l'environnement champholois des antennes militaires implantées depuis des décennies au sud des frondaisons du parc du Château de Vauventriers. Cette disparition entraîne par là même la mise en vente par le Ministère de la Défense de ces 32 derniers hectares. Cette acquisition induit de procéder à une révision de notre PLU ; les grandes lignes proposées de modification sont :

- suppression des zones d'activités derrière

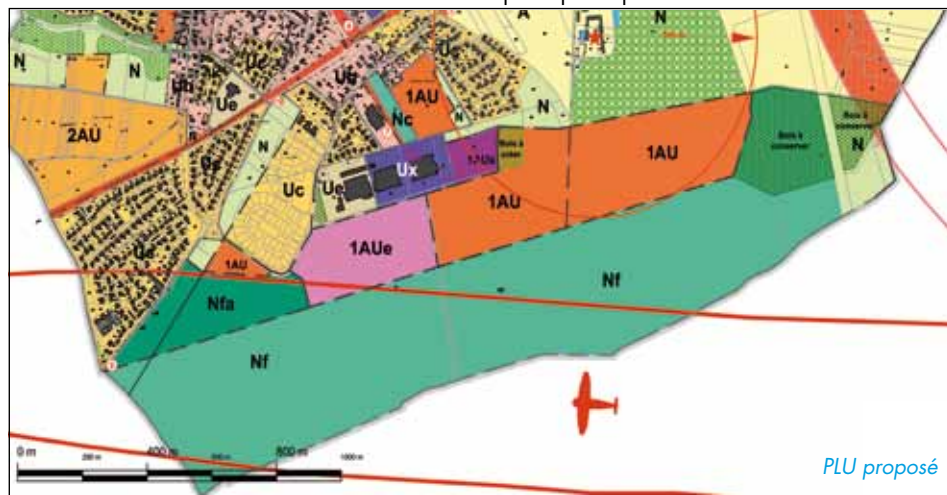
la rue du Bois Musquet en limite de St-Prest - suppression de la zone d'urbanisation au sud de la rue de Vauventriers

- classement en urbanisation à plus long terme du plateau des Flavilles (rue de Long-sault)

- classement en zone naturelle (Nf) pour partie du site des anciennes antennes militaires et en zone constructible (1 Au) pour l'autre partie

- suppression de la constructibilité sur 2 limites séparatives d'une parcelle

Une réunion publique s'est tenue le mercredi 26 septembre 2012 à l'Espace Jean Moulin pour vous présenter le projet. Celui-ci sera ensuite arrêté lors du prochain conseil municipal puis il sera soumis à enquête publique en fin d'année.



# En Bref

## Tennis du stade Paul Doublet

### Rénovation de surface

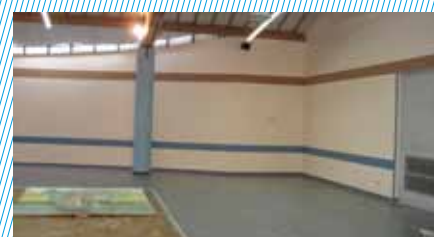
Dans l'attente de la requalification de la deuxième partie du stade Paul Doublet, il était nécessaire de procéder à la rénovation de la surface des deux courts de tennis extérieurs.



## Espace Jean Moulin

### Rénovation intérieure par les services techniques municipaux

L'espace Jean Moulin a été construit en 1992. Bien que remarquablement entretenu, il est apparu utile de pratiquer un relookage des deux salles principales.





**Aftex, 20 ans**

La société Aftex a fêté ses 20 ans rue Louis Blériot. Ces locaux feront l'objet d'une extension vers l'Est dans les prochains mois.



A gauche sur la photo Monsieur François Bonneau, président du Conseil Régional, visite les locaux en compagnie de Monsieur Yves Durkheim co-PDG d'Aftex



Lors de la fête, rencontre avec une employée d'Aftex résidente Champholoise.

**Rue Saint-Denis**

Rénovation des pavés par les services techniques municipaux.

**Les réalisations****La Varenne II  
(rue des Hautes Bornes)**

En partenariat avec la SAEDEL et la SAPROCIEL, la commune a engagé les travaux de viabilisation des terrains situés au chevet SUD de notre église et à l'ouest de la Varenne.

Ce programme comprend 26 parcelles libres de constructeur (présentant une surface de 469m<sup>2</sup> à 850 m<sup>2</sup>), 13 pavillons éligibles aux critères de la loi S.R.U (Solidarité et Renouvellement

Urbain) et 2 petits collectifs dont la hauteur ne dépassera pas le faitage des maisons voisines.

Ces deux derniers programmes permettront à notre commune d'augmenter le nombre de logements relevant de cette loi SRU.



Lancement du programme sur site







Ce programme global de la Varenne II nécessite la réalisation de 2 nouveaux bassins de rétention des eaux pluviales. Ces derniers seront comme les précédents (Varenne I, Bois Musquet, Saint Père en Vallée et des Bornes) arborés et végétalisés.



Ils deviendront très rapidement des havres de paix pour la faune et la flore. Ce programme de la Varenne II devrait être totalement terminé pour les deux tranches dans les premières semaines de 2013.

Les premiers bénéficiaires d'une parcelle pourront alors réaliser leur projet de construction dès le 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.



## Cabinet paramédical rue de la Mairie

Le cabinet paramédical, propriété de la commune, est doté d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Une réalisation des services techniques municipaux :



L'activité de ce cabinet paramédical est complétée depuis quelques mois par la venue d'une pédicure podologue, Mademoiselle Stéphanie LENOIR. Ce nouveau service permet d'étoffer l'offre déjà en place apportée par Mesdemoiselles Laureen LECAM et Nathalie MACE, infirmières. Nous vous rappelons à ce titre que le parking est strictement réservé aux patients.





# En Bref

## Stationnement des gens du voyage

A de nombreuses reprises, des stationnements jamais autorisés ont été constatés sur des terrains privés municipaux ou totalement privés (par exemple les pelouses des magasins de la rue de Saint Prest).

A chaque constat, sachez que les services municipaux sollicitent des services préfectoraux et de police, une intervention.

A ce jour, pour que cette dernière s'engage, il est nécessaire d'ester en justice afin d'obtenir un jugement d'expulsion ; cette procédure longue et couteuse est malheureusement à la charge des propriétaires des terrains occupés illégalement.

Lors de ces stationnements, les gens du voyage consomment eau potable et électricité sans aucune autorisation...



## Position de votre conseil municipal sur la A154

### D2012-113 - RN 154 : concertation sur les options de passage de la 2 X 2 voies de la RN 154 ( A154 )

Vu la délibération n°2009-112 du Conseil Municipal en date du 28 août 2009 au titre de l'aménagement de la RN 154 en Eure et Loir,

Vu la réunion de travail au Ministère des transports le jeudi 20 septembre 2012,

Vu le bulletin de participation à la concertation établi par Monsieur le Préfet de la Région Centre et la DREAL (ci-annexé),

A cette occasion, nous avons bien noté que des instructions avaient été données à Monsieur le Préfet de Région et à la DREAL leur indiquant que tous les grands projets nationaux de plus de 50 000 000 d'euros, dont celui de la RN 154, étaient gelés pour être réétudiés afin de définir leur opportunité.

Nous avons bien noté également que les études en cours qui ont été financées (plus de 5 M€ avec le débat public) seraient menées à leur terme, ce que nous comprenons. Nous estimons que la décision de juin 2010 de décider d'une mise en concession autoroutière est une aberration par comparaison avec ce même aménagement gratuit sur le département de l'Eure et ceci même si elle était assortie d'études complémentaires.

La concertation ouverte le 24 septembre 2012 après le DEBAT PUBLIC par une première présentation aux Maires des communes impactées, suivie par la présentation des options de tracés aux Associations le jeudi 27 septembre 2012 nous laisse perplexes et attire les remarques suivantes :

Nous n'examinons que le tracé entre DREUX et ALLAINES laissant le soin aux associations drouaises et aux collectivités de St Rémy à Dreux de s'exprimer sur leur secteur.

#### • 3 OPTIONS DE TRACES

Les 3 options de tracé reprennent bien évidemment le tracé « EST RAPPROCHE » que nous avons longuement évoqué lors de notre rendez-vous du 20 septembre 2012 au MINISTERE.

De plus, sur le plan, le village de GASVILLE/OISEME lourdement impacté par ce tracé a été rayé de la carte, ainsi que CHAMPHOL dans le dossier de concertation.

En zone de passage complexe, seul le franchissement de l'Eure est indiqué alors qu'il

s'agit de franchir la voie ferrée de Chartres à Gallardon, des routes départementales, une zone de captage d'eau protégée, un plan d'eau, la rivière l'Eure, la voie ferrée de Paris - Le Mans et il supposerait également de déplacer une ligne à haute tension.

Nous remarquons que l'ouvrage d'art sur la vallée de l'Eure ne fait plus maintenant que 590 mètres.

Le Maître d'Ouvrage, dans sa synthèse (p 63) a reconnu que « le franchissement des vallées de l'Eure et de Saint-Prest était plus délicat ».

Par contre, il n'est jamais fait état de la commune de Gasville-Oisème lourdement impactée sur ses zones d'habitation (quelques maisons devront être sacrifiées au passage de cette infrastructure) ni des communes de Saint Prest et Champhol.

Le passage sur le plateau Nord-Est nous paraît difficile, alors qu'il existe un aérodrome, une piste cyclable et piétonne récemment inaugurée, qu'il est prévu de transférer Chartres Exposition sur cette zone, d'y accueillir une aire de stationnement des gens du voyage...

N'oublions pas que ce schéma date de plus de 40 ans ! Bien des choses ont évolué, des zones pavillonnaires se sont développées, un collège (SOUTINE) a été construit qui se trouverait à 200 m de cette infrastructure, le pôle pour l'enfance de Champhol (Centre départemental de l'Enfance) se trouverait également à quelques centaines de mètres.

D'autre part, sur le tronçon sud entre Chartres et Allaines, le village d'YMONVILLE vient d'être dévié sur plus de 3 kms, le barreau de PRUNAY-LE-GILLON et d'ALLONNES est en cours de finalisation, soit au total 12 kms de dépassement sur 36 kms.

Les villages qui ont, ou vont, retrouver leur tranquillité subiront à nouveau le flot de véhicules qui traverseront leurs villages pour éviter le péage.

En effet, toutes ces déviations, que ce soit au nord ou au sud de Chartres seront données gratuitement au concessionnaire de même que le tronçon en 2 x 2 voies entre Dreux et Chartres qui donne actuellement toute entière satisfaction.

De plus, une fois ces 12 kms de déviation au SUD de Chartres réalisés, il ne restera plus que quelques kilomètres à réaliser en 2 x 2 voies entre Chartres et Allaines.

Quant aux études sur le terrain, nous ne



connaissions personne qui n'ait été contacté pour autoriser l'accès de leur terrain aux cabinets d'experts.

#### • COÛT DE LA CONCESSION

En 2008, le coût de la concession était estimé (p 63) entre 650 et 700 M€.

Aujourd'hui, le chiffre annoncé est de plus d'1 milliard d'euros pour une des options.

Le passage par l'Ouest à l'origine de 130 M€ est maintenant de 250 M€,

Le passage par l'Est éloigné qui n'avait pas été chiffré à l'origine serait de 350 M€.

Quant au passage par l'Est rapproché estimé à 215 M€ dans le dossier du DEBAT PUBLIC, ce coût est curieusement ramené à 200 M€.

Nous avons tout lieu de nous poser des questions sur la fiabilité des études et surtout des chiffres.

Dans tous ces chiffres, les aménagements supplémentaires à prévoir et qui seraient financés par les collectivités publiques ne sont pas compris (péages supplémentaires, remise aux normes des routes de substitution,...)

Quant au péage gratuit pour les Euréliens, il est difficile d'y croire.

Nous n'avons jamais vu une autoroute gratuite, le paiement en serait détourné vers les collectivités locales, soit en finalité le contribuable.

Enfin, pourquoi certains maires et collectivités qui réclament une autoroute sont-ils subitement contre dès qu'une option suppose un passage aux abords de leurs communes ?

Nos concitoyens sont appelés à faire part de leurs remarques par le biais d'un document distribué dans les boîtes à lettres à plus de 85 000 exemplaires.

Cependant, distribués mêlés à la publicité bon nombres sont allés directement à la poubelle !

Nous demandons à nouveau à Monsieur le Ministre d'être vigilant sur l'évolution de ce dossier et il apparaît que, si l'Etat n'a pas aujourd'hui le budget pour engager les travaux sur un parcours aussi long, les travaux de fin d'aménagement en 2 x 2 voies des kilomètres restants entre Chartres et Allaines, pourraient être réalisés dans des délais raisonnables et pour un coût moindre, sachant que, en finalité, ce sera toujours le contribuable qui paiera.

Pour le contournement de Chartres, la suppression des giratoires sur l'actuelle rocade doit être privilégiée.

Dans le contexte actuel, la priorité sera donnée aux économies que ne manqueront pas de réaliser les transporteurs routiers interna-



Dessin du projet (Passage sous la RD6 à 200m du collège Soutine.

tionaux et nationaux et les usagers en évitant les péages.

L'éco-taxe sur les poids lourds, si elle venait à se mettre en place en juillet 2013 n'encouragera pas davantage les routiers à prendre les autoroutes puisque celle-ci sera bien inférieure au coût des péages, et ne compensera pas les frais de remise en état des voies de substitution.

Il est rappelé que l'option autoroutière si elle était définitivement agréée verrait les tronçons déjà réalisés en 2 x 2 voies (Dreux-Chartres, déviation d'Ymonville, déviation d'Alonnes et créneau de dépassement de Prunay-le Gillon) intégrés à la concession privée alors que ces tronçons ont été financés sur fonds publics et par voie de conséquence par les contribuables.

Il est utile de préciser qu'aucun fuseau n'est satisfaisant.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à la majorité (18 voix sur 19 exprimées) :

- NE VALIDE AUCUN tracé de contournement de l'Agglomération Chartraine tel que présenté sur le document officiel.

- SOLLICITE de Monsieur le Ministre des transports dans le cadre de la commission nationale des infrastructures terrestres qui sera installée le 22 octobre une remise à plat de la décision ministérielle du 25 juin 2010.

- INDIQUE clairement que les options nouvelles Est et Ouest induisent autant de nuisances pour les populations et pour l'environnement que l'option dite historique « Est rapproché », option des années 90 mais gratuite.

- FAIT REMARQUER que l'inscription d'un faisceau dans un document d'urbanisme n'a qu'une valeur d'information et non de réalisation.

- SOLLICITE la mise à niveau de la rocade de Chartres (RN 123 / RD 910) par la suppression de tous les giratoires.

- SOLLICITE une déviation pour le hameau de BONVILLE, Commune de GELLAINVILLE. et 1 voix (Nicole BARENTON) pour le contournement « Est élargi »

# En Bref

## Modification de la plaque du chemin de Riegel

Pour une meilleure compréhension, la plaque Riegel Weg a été retranscrite dans la langue de Goethe.



## Tour de France 2012

Arrivée à Chartres (Canton de Chartres Nord-Est).



## Tempête ou moisson ?

Moissonneuse sur le plateau des Flavilles rue de Longsault



Centre de secours  
du bassin chartrain  
à Champhol

## Les pompiers

Les travaux du futur centre de secours du bassin chartrain, centre tant attendu, s'engageront dès la fin des opérations de dépollution des terrains ex militaires engagées par l'autorité militaire.

Le planning arrêté de dépollution doit permettre de prévoir une date prévisionnelle de début de construction de ce centre de secours principal vers le 1<sup>er</sup> mai 2013.

Cet ensemble, situé à l'angle des rues Louis Blériot et Général Beyne, en face des établissements AFITEX, est réalisé pour le compte du S.D.I.S (service départemental d'incendie et de secours) par le Conseil Général d'Eure et Loir.



26, rue Paul Deschanel - 28150 VOVES

☎ 02 37 99 05 39 - Fax 02 37 99 05 22

e-mail : charpente.peltier@wanadoo.fr

**BOULANGERIE - PATISSERIE**

**Le Fournil - G. SEIGNEUR**

10 bis, rue de la Mairie - CHAMPHOL

☎ : 02 37 36 10 20



## Concours d'attelage

En partenariat avec le magasin Jardinéa, l'association des Attelages d'Eure-et-Loir a organisé une compétition regroupant un grand nombre d'équipages pendant une journée sur la pelouse de la route départementale 6. Un repas champêtre à la mi-journée a permis de réunir les organisateurs, les membres des attelages et les sponsors.





Centre de secours  
du bassin chartrain  
à Champhol



# En Bref

## Finales 2011-12 des coupes du District d'Eure-et-Loir sur le stade de Champhol



**Vendredi 15 juin 2012 :**  
**Coupe Vétérans**

FC CHARTRES/  
DREUX PORTUGUAIS

**Samedi 16 juin 2012 :**

**Coupe 15 ans**

FC CHARTRES/  
CHARTRES BEAULIEU

**Coupe 18 ans**

FC DROUAIS/FC CHARTRES

**Coupe des Réserves**  
GALLARDON/EPERNON

**Coupe du District**  
LUISANT/EPERNON

**Coupe d'Eure et Loir**  
MAINTENON/  
ST-GEORGES-SUR-EURE

Ces finales se sont déroulées sur le stade Paul DOUBLET de Champhol avec la participation de la Mairie et du FJ Champhol pour l'organisation. Le district de football remercie la commune de Champhol pour le prêt de son terrain synthétique permettant un bon déroulement de ces finales.



# DENEQUE

**POMPES FUNÈBRES**

**MARBRERIE**

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**

Prévoyance Contrats Obsèques

À votre service 7j/7 24h/24

N° hab. 1028103

**MAINVILLIERS** 28300  
13, rue Paul-Langevin  
☎ 02 37 36 09 09

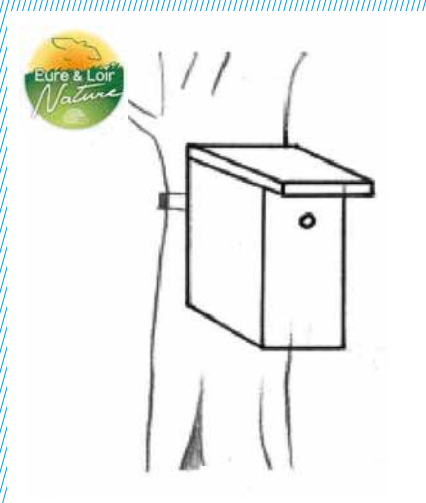
**ILLIERS-COMBRAY** 28120  
33, rue de Beauce  
☎ 02 37 24 00 87

**VOVES** 28150 Rue Emile-Grapperon ☎ 02 37 99 03 03



# En Bref

**Atelier de construction de nichoirs et mangeoires pour mésanges bleues et charbonnières.**



Nous vous proposons de participer à cet atelier dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Eure et Loir Nature le samedi 26 janvier 2013.

En parallèle, une exposition sur l'habitat des oiseaux : « le gîte et le couvert » vous sera proposée.

De plus amples renseignements vous seront communiqués mi-janvier.



## André Taillandier



*Relecture de l'acte de mariage de 1952*

**Le 21 juillet, nous avons honoré André Taillandier dans le nouveau salon des mariages de la commune : 80 ans, 60 années de mariage et 35 années de vie publique en qualité de conseiller et d'adjoint de Champhol.**

L'émotion était palpable et d'une grande intensité pour la famille, les amis et élus réunis autour de celui que tout le monde nomme affectueusement « Dédé ».

C'est avec des trémolos dans la voix

que Josette et André ont renouvelé leurs vœux sur la demande de Monsieur le Maire. Ce dernier a ensuite évoqué des souvenirs communs et rappelé les liens forts qui l'unissaient à celui qui fut conseiller municipal, 1er Adjoint et 4ème Adjoint actuellement (35 ans au total !!).

L'engagement d'André n'est pas un vain mot. Il sait conjuguer le verbe « s'investir » à tous les temps.

Mais c'est également auprès des siens qu'il trouve le bonheur et nous ne pouvons que lui souhaiter de continuer sur cette voie fort longtemps.



*Josette et André entourés de leurs enfants et de leurs deux petits enfants*





Remise de la médaille d'honneur de la ville  
à André et Josette

## Entre nous

### Les mots et maux de notre société

Voilà un mot branché « durable »

Vous avez été performant, productif, c'est fini.

La performance est trop près de la compétition avec ses perdants et ses gagnants.

La rentabilité n'est pas loin de l'exploitation de l'homme et de la nature.

Il suffit d'un rien pour que la productivité sombre dans le productivisme.

**Allons donc pour le durable.**

Autre terme à la mode : « global »

Vous risquez fort de n'intéresser personne si vous n'envisagez pas le développement global de l'économie, si vous n'intégrez pas l'avenir dans une vision globale de la société.

**Allons donc pour le global.**

Je vous en citerai un autre : « communier ».

Dirigeant d'une grande entreprise ou d'une modeste association ou institution, vous devez communiquer. Les moyens sont ultra modernes, mais attention, lorsque tout le monde communie, qui entendra-t-on ?

Alors une suggestion : pourquoi ne pas laisser de côté le « je » et le « moi » et intégrer le « nous » du bon vieux dialogue.

Il peut se pratiquer entre générations, il peut être social, il peut favoriser la connaissance entre citadins et ruraux, il peut forger la solidarité, être le catalyseur de projets et éviter les conflits sans amputer la vérité.

Tentons un essai de dialogue entre ceux d'en haut et ceux d'en bas, en respectant notre lumineuse devise « liberté, égalité, fraternité ».

*Notre philosophe André TAILLANDIER*

# En Bref

## Disparitions :

Notre aîné Vital Roquet



Toujours présent à nos manifestations municipales, Vital nous a quittés brusquement sans bruit. Pendant des années, il était notre doyen et présent à la table d'honneur au repas des aînés.

**L'ancien président de l'union locale  
des anciens combattants  
et de la Fnaca**



Jean-Claude Avignon, à gauche sur la photo

Jean-Claude nous a quittés après avoir mené un combat contre une terrible maladie. Nous le revoions lors de l'inauguration (ci-dessus) des monuments de la Paix.



Agent  
**RENAULT**  
**NEUF et OCCASION**

**1971-2012** depuis + de 40 ans à votre service

lavage, self-service      Station service

**GARAGE JEAN & Fils**  
RUE DE SAINT-PREST - 28300 CHAMPHOL  
Tél. 02 37 21 68 43





Michel Lemort

## Le foyer des jeunes (FJC)

Hello Amis sportifs,

A l'aube d'une nouvelle saison 2012/2013, je souhaite que toutes les épreuves sportives se déroulent dans de bonnes conditions comme les années précédentes.

Nous dépassons le chiffre de 1000 licenciés, ce qui prouve que notre commune se porte bien au niveau sportif, résultats à l'appui.

Il faut dire que nous avons à notre disposition des structures

particulièrement bien adaptées et de ce fait j'en profite pour remercier l'équipe municipale.

J'espère que notre dojo pourra continuer à accueillir les arts martiaux car nous avons rencontré quelques difficultés d'encadrement et je reste confiant dans la capacité des nouveaux professeurs.

Le Président du Foyer des Jeunes  
Michel LEMORT

Isabelle Ménard  
Fleuriste  
9, rue St. Barthélémy  
(Place Morard)  
28000 CHARTRES  
02 37 34 08 43

Crématorium  
Jean Charpentier  
Rue Paul Langevin  
Mainvilliers  
02 37 36 19 19

## FJC pétanque

Créé il y a maintenant 5 ans, le club de pétanque de Champhol a rejoint cette année le foyer des jeunes : il est maintenant une association à part entière du FJC.

Le FJC Pétanque est affilié à l'association des pétanqueurs d'Eure et Loir (APEL) et participe à ce titre aux différents concours et championnats.

Le FJC pétanque organise également des concours amicaux et officiels. Pour l'année 2012, 6 tournois étaient au programme : 1 officiel et 5 amicaux. Ces concours se déroulent sur le terrain de pétanque municipal, que beaucoup nous envient car situé dans un environnement verdoyant d'une part, et d'autre part par rapport à la qualité et le nombre de terrains.

A ce jour, le FJC pétanque compte

une quarantaine de licenciés. Les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis à partir de 15h00. Ces entraînements sont ouverts à tous, licenciés ou non. Si vous désirez rejoindre le FJC Pétanque, vous pouvez vous inscrire en contactant les personnes suivantes :

### Contacts

Thierry Latour (Président)  
Antoine Ballesteros (Vice Pdt)  
06 52 19 15 70 ou 02 37 20 09 13  
thierry.latour56@gmail.fr  
torlaneveta@yahoo.fr

### Dates à retenir

Samedi 15 décembre : Assemblée Générale salle Louis Blériot  
Notre site : [www.wix.com/champhol28300/fjc-petanque](http://www.wix.com/champhol28300/fjc-petanque)



Le bureau 2012-2013



# FJC handball



Labellisée pour la cinquième année consécutive « école de handball FFHB », la saison 2011-2012 a été marquée par une bonne progression des résultats sportifs du FJ Champhol Handball. C'est le fruit d'un travail de fond réalisé depuis six ans avec des bénévoles Champholois fidèles, épaulés par les entraîneurs compétents de Mainvilliers-Chartres Handball. Ainsi avec des effectifs confortables le FJC HB est représenté dans toutes les catégories jeunes masculines et féminines au plus haut niveau départemental. Nous avons aussi fait notre apparition au niveau des challenges régionaux avec les

moins de 12 ans garçons et filles qui ont participé honorablement et nos moins de 14 ans filles qui ont terminé vice championnes.

La saison 2012-2013 devrait confirmer cette progression. Une équipe de moins de 14 ans féminine est engagée en championnat régional et nous formons pour la première fois une équipe féminine de moins de 17 ans. A noter également que plusieurs joueuses et joueurs du FJ Champhol Handball sont sélectionnés en équipe d'Eure et Loir.

**Contact: Patrick Pichot**  
02 37 36 35 26 ou 06 89 12 91 63  
Email : pichotbellavoine@cegetel.net

# En Bref

## Visite de Monsieur L'Ambassadeur du Gabon aux USA

Monsieur Mickaël MOUSSA-ADAMO résident secondaire de Champhol nous a rendu visite depuis sa nomination en qualité d'ambassadeur du Gabon à Washington.



## Installation de containers rue du Clos Paty (rue de Chartres)

La SAEDEL, aménageur du programme de la rue du Clos Paty, et IVL, le constructeur des pavillons locatifs, ont financé la mise en place de containers pour les résidents de ce quartier.





**Pour 3 € / mois,**  
un électricien partenaire de la RSEIPC  
dépanne votre installation électrique  
intérieure 24h/24 !

Pour en savoir plus, contactez le  
**02 37 91 80 00**





# En Bref

## Cérémonie du 8 mai 2012

La cérémonie traditionnelle du 8 mai a regroupé sur l'esplanade du monument aux morts, autour de l'union locale des Anciens Combattants et de la FNACA, le monde associatif, éducatif et les élus.



## Création d'un mur rideau végétal

Sur une idée du cabinet d'architecture, la façade ouest du salon des mariages vient de recevoir un mur végétal.



## FJC basket

### Les activités du club pour la saison 2012 - 2013

- Nous avons des équipes engagées en Championnat Départemental: deux équipes Senior Filles et des équipes poussins/poussines, benjamins et minimes garçons.
- Notre école de Mini Basket permet aux jeunes garçons et filles de 5 à 8 ans de s'initier à la pratique d'un sport collectif pour développer la motricité, acquérir de la confiance en soi et apprendre à jouer en respectant les règles.



### L'objectif

- Développer l'activité basket en permettant aux jeunes de pratiquer un sport collectif.

### Informations pratiques

Lieu des entrainements

- Halle des Sports de Champhol, rue Louis Blériot

**Contact :** Philippe LE DON

02 37 36 39 87

06 16 73 32 45

phledon@orange.fr

Horaires des entrainements et montant des cotisations



Catégorie	Année de naissance	Montant de la cotisation	Horaire des entrainements
Baby Basket U7	2007 - 2006	70 €	Samedi matin de 10h00 à 11h30
Mini Poussins U9	2005 - 2004	70 €	Samedi matin de 10h00 à 11h30
Poussins / Poussines U11	2003 - 2002	80 €	Vendredi de 18h30 à 20h00
Benjamins U13	2001 - 2000	90 €	Mercredi de 18h15 à 19h45
Minimes garçons U15	1999-1998	90 €	Mercredi de 19h45 à 21h15
Senior filles (équipe 2) surclassée	1997 - 1996 1995	115 €	Mardi de 18h30 à 20h
Senior filles (équipe 1)	A partir de 1994	115 €	Vendredi de 20h à 21h30





## FJC tennis

### Composition du bureau

Jean-Claude BELLOUIS : Président  
 Agnès FERRON : Vice-présidente  
 Bernadette JOURDIN : Secrétaire  
 Micheline HELIBERT : Secrétaire  
 Roland DUVAL : Trésorier

### Objectif

L'activité du club est orientée vers l'initiation pour pratiquer :

- Le Tennis détente
- Le Tennis compétition en équipe ou individuellement.

### Informations pratiques

L'enseignement du tennis est donné à la halle des Sports ainsi qu'à la salle des Sports du Collège de Saint-Prest.

### Horaires et localisation des cours pour la saison 2012

#### Pour les jeunes :

Le mercredi de 18h00 à 20h00 tennis couvert

Le jeudi de 18h00 à 22h30 tennis couvert

Le vendredi : de 18h00 à 20h00 tennis couvert.

Le samedi :

De 9h30 à 18h30 sans interruption tennis couvert.

De 8h30 à 10h30 salle du collège Souline à Saint-Prest.

Tarif des cours : 42 € par trimestre.

#### Pour les adultes :

Le mercredi de 18h00 à 21h00 tennis couvert.

Le jeudi de 17h00 à 22h30 tennis cou-



vert. Le vendredi de 18h00 à 21h00 tennis couvert.

Tarif des cours : 48 € par trimestre.

Tarif des cotisations 2013 (licence valable de septembre 2012 à septembre 2013)

(Pour les Champholois)

- Adulte : 73 €
- Couple : 109 €
- 1<sup>er</sup> Enfant : 38 €
- 2<sup>ème</sup> Enfant : 230 €
- 3<sup>ème</sup> Enfant : 22 €
- Etudiant : 48 €

La cotisation comprend la licence qui est obligatoire pour la pratique du tennis à Champhol. Elle permet de faire face aux dépenses d'animation du club ainsi que de l'école de tennis. Elle permet également la couverture assurance (RC et IC) de chaque membre affilié.

### Contacts

Jean-Claude BELLOUIS :  
 02 37 36 56 74 - mail : j-c.bellouis@orange.fr ou fjchamphol@fft.fr  
 Agnès FERRON : 06 76 74 86 65  
 Bernadette JOURDIN : 02 37 21 02 54  
 Micheline HELIBERT : 02 37 21 43 36  
 Roland DUVAL : 02 37 36 08 58

## Village fleuri

Obtention d'une deuxième fleur



Rue de Vouventriers

Le 8 décembre 2010, notre commune se voyait remettre un diplôme et un panneau attestant l'obtention d'une fleur pour la qualité de son fleurissement selon la classification établie par le Conseil National des Villes et Villages fleuris.

Cette distinction récompensait le travail d'équipe effectué par les services municipaux. En cette année 2012, la commune était à nouveau récompensée de ce travail de fleurissement par l'obtention d'une « deuxième fleur ». Dans les semaines à venir, la commune se verra remettre officiellement cette récompense à ORLEANS.

Le Conseil municipal se félicite de cette belle évolution et adresse toutes ses félicitations à l'ensemble des services techniques municipaux. En effet, un critère complémentaire au fleurissement est largement pris en compte par le jury régional : la propreté de l'ensemble des espaces communaux et les équipements .



Autours de l'église

## FJC Karaté

Bonne nouvelle, Blaise prend cette saison les rênes des cours pour notre club.

Donc, pour ceux que ça intéresse, rendez vous les mardi et jeudi soir de

- 18h30 à 19h30 pour les enfants et
- 18h30 à 20h pour les adultes.

Nous avons établi un tarif unique pour les cours de 100 euros par an, pour les adultes comme pour les enfants.

Vous pouvez, si vous le désirez, payer ces cours en 2 chèques de 50 euros à débit différé.

La licence (obligatoire) coûte 34 euros cette année (entièrement reversés à la la fédération de karaté pour vous assurer pendant les cours).

### Merci de fournir impérativement :

- la licence
- un certificat médical pour la pratique du karaté,
- 2 enveloppes timbrées libellées à votre adresse,
- 1 photo (pour les nouveaux).

### Renseignements :

Carine au 06 70 98 00 37



# En Bref

## Médaille d'honneur de la Jeunesse et des sports.

Mireille GILLON

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (département « Jeunesse et Sports ») a octroyé à notre amie et conseillère déléguée aux sports, Mireille GILLON la médaille d'honneur de la Jeunesse et des sports.

Cette distinction lui a été décernée par Monsieur le Préfet d'Eure et Loir pour son dévouement et son grand bénévolat au service de l'Association du Foyer des Jeunes de Champhol Football (FJC Foot).

Le Conseil Municipal et moi-même renouvelons toutes nos félicitations pour cette reconnaissance du travail effectué à travers ce bénévolat associatif.



Remise de la médaille



Diplôme en présence du Président du District de football d'Eure-et-Loir.

## FJC football

**Présidente :** Mireille GILLON  
**1<sup>er</sup> Vice-président :** François TESTAULT  
**2<sup>ème</sup> Vice-président :** Jean-Mary LEMAIRE  
**Trésorière :** Roselyne HUET  
**Trésorier-adjoint :** Christophe ALLOTEAU  
**Secrétaire :** Magali DUBOIS

Le FJ CHAMPHOL a profité de la présence du club Anglais d'HEATHLANDS Football School en stage au CRJS à Chartres pour organiser un match amical le mardi soir 3 avril 2012.

Pour la saison 2012/ 2013, nous

avons 2 équipes qui évolueront en Régional et 3 équipes qui joueront en championnat Elite.

Le FJC Football compte environ 290 licenciés encadrés par des éducateurs diplômés.

### Contact :

Mireille GILLON  
 Présidente  
 Tél :06.86.65.97.37  
 520961@lcfoot.fr  
 Stade Paul DOUBLET



Les U8 U9 lors du rassemblement à Dammarie, le Samedi 2 juin 2012.

COTISATION ANNUELLE	
CATEGORIES (Age)	MONTANT
U6 U7 nés en 2007 - 2006	50 € (Licence + Paire de Chaussettes incluse)
U8 U9 nés en 2005 - 2004	40 € Survêtement (Facultatif)
U10 U11 nés en 2003 - 2002	120 € (Licence + Paire de Chaussettes + Survêtement Obligatoire)
U12 U13 nés en 2001 - 2000	125 € (Licence + Paire de Chaussettes + Survêtement Obligatoire)
U14 U15 nés en 1999 - 1998	125 € (Licence + Paire de Chaussettes + Survêtement Obligatoire)
U16 U17 nés en 1997 - 1996	130 € (Licence + Paire de Chaussettes + Survêtement Obligatoire)
Vétérans nés avant 1978	130 € (Licence + Paire de Chaussettes + Survêtement Obligatoire)
U18 U19 nés en 1995 - 1994	130 € (Licence + Paire de Chaussettes + Survêtement Obligatoire)
Seniors nés entre 1978 et 1992	85 € (Licence + Paire de Chaussettes incluse)
UFOLEP	40 € Survêtement (Facultatif)



## FJC Judo

Venez pratiquer le JUDO, un sport adapté à tous et qui permet de se détendre. Petits et grands découvrent et explorent librement leur environnement à travers un enseignement de règles de « Savoir-Être ». Ils accèdent à une maîtrise de leur corps par un développement physique, moral et spirituel.

Par ailleurs, le Code Moral du Judoka a pour vocation de véhiculer des valeurs fondamentales utilisables aussi bien dans

la pratique du Judo que dans la vie de tous les jours : L'Amitié ; Le Courage ; La Sincérité ; L'Honneur ; La Modestie ; Le Respect ; Le Contrôle de soi ; La Politesse. Jonathan Duc, professeur de Judo (ceinture noir 2<sup>ème</sup> dan, diplômé du CQQP), vous donne rendez-vous au Dojo de la Halle des Sports de Champhol.

### Plus de renseignements :

06.23.65.73.98  
 ou par mail : Jojo\_d333@hotmail.fr



## Association de l'Agglomération Chartraine de Gymnastique Volontaire (A.A.C.G.V) Antenne de Champhol

L'association de l'Agglomération Chartraine de Gymnastique Volontaire (A A C G V)

- est régie par la loi de 1901
- Affiliée à la fédération française de gymnastique volontaire



### Objectif :

Adopter une activité physique dans notre mode de vie! Cela améliorera notre santé et donc notre condition de vie. Une activité physique régulière améliore notre squelette, nos muscles mais aussi notre mental en évacuant le stress.....

Des cours sont dispensés à Champhol par des animatrices ou animateurs diplômés dans une ambiance agréable et, le plus souvent en musique :

### Informations pratiques

**Lieu des cours :** salle d'expression corporelle

### Horaires des cours :

gym plurielles (adultes):le lundi de 18h30 à 19h30

gym dos : le jeudi de 17h à 18h

Actigym'senior : le vendredi de 9h30 à 10h30

Autres activités proposées dans l'agglomération (en plus de la gym plurielles, dos et actigym' senior) :

- Gym hommes
- Gym douce
- Gym'caline(9 mois à 3 ans)
- Gym énergie

Actimarch'

- Marche nordique
- Volley Loisir

### Activités complémentaires :

2 randonnées mensuelles et des sorties hors département

**Contacts :** Lydie Nourry:02 37 21 40 49 ou 06 33 98 69 34

- La cotisation annuelle vous permet d'assister à tous les cours dispensés dans les salles de l'Agglomération chartraine

- 2 cours d'essai gratuits...



## La ville de Champhol met en vente un pavillon

Mise en vente d'un pavillon (ancien presbytère) sur un terrain de 511 m<sup>2</sup> à CHAMPHOL dans le quartier de l'Eglise.

### Prix libre

Les propositions chiffrées sous pli cacheté étaient à transmettre pour le : 5 novembre 2012 , 11 heures 45 dernier délai en mairie : 15 Rue de la Mairie – 28300 Champhol . Visite possible sur rendez vous (Demande par téléphone 02.37.21.61.65 ou par courriel mairie-champhol@wanadoo.fr )

## Le restaurant scolaire



Chaque midi, en deux services, notre restaurant scolaire accueille nos écoliers de maternelle et d'élémentaire, encadrés par le personnel communal.

Cet encadrement permet une bonne prise de repas autour d'une éducation alimentaire et gustative.

## Location bureaux

Mise en location de locaux à vocation de bureaux d'une superficie totale de 170 m<sup>2</sup> divisible à CHAMPHOL rue du Pigeon Voyageur. Visite possible sur rendez vous (par téléphone 02.37.21.61.65 ou par courriel mairie.champhol@wanadoo.fr).



**ASSURANCES**  
REPERANT • BERTIN • CHABOCHE

6 AGENCES  
À VOTRE SERVICE

Chartres Tél. 02 37 36 62 48

Luisant

Tél. 02 37 34 53 34

Lucé Tél. 02 37 88 36 88

Lèves

Tél. 02 37 21 14 79

Sours Tél. 02 37 25 72 91

Châteauneuf en Thymerais

Tél. 02 37 51 61 73

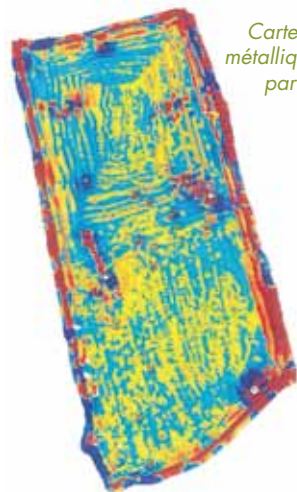
L'assurance de vous satisfaire





# En Bref

## Dépollution du site sud de la Varenne II par la commune et la SAEDEL



Carte des échos métalliques établie par Géomines

Les deux nouveaux bassins de rétention en cours de réalisation (page 6), afin de recueillir les eaux pluviales du nouveau programme dit de « La Varenne II », viennent de faire l'objet d'une recherche pyrotechnique par une société privée spécialisée « Géomines ». Ces bassins implantés sur un terrain propriété de la commune acquis au Ministère de la Défense nécessitaient une recherche de « cibles métalliques ». Un diagnostic a été établi (carte ci-dessous) et une dépollution du site en a suivi les 25 et 26 octobre.



Picage des cibles métalliques

## FJC Cyclotourisme

### Calendrier 2012-2013

Les effectifs de notre association n'ont pas varié cette année, totalisant 50 licenciés dont 14 féminines classant ainsi le club dans le groupe de tête départemental. Chaque licencié y trouve sa place en fonction de ses aptitudes et de ses ambitions personnelles, toujours dans cet esprit de bonne humeur et d'amitié.



Notre calendrier annuel se caractérise par un nombre de manifestations départementales, régionales et nationales très fourni.

- Participation aux challenges régionaux de la ligue du centre : Pontlevoy (dép. 41), Chalette-sur-Loing (dép. 45), Jouet-sur-l'Aubois (dép. 18), Dreux (dép. 28), Pouligny-saint-Pierre (dép. 36), Descartes (dép. 37).
- Participation le 15 avril à la Blé d'Or (cyclo sportive) ainsi qu'à la Marmotte (cyclo sportive) en Savoie en juillet.
- Participation aux organisations départementales : la Dragonne (VTT à St-Georges/Eure), la Dunoise (Châteaudun), la Lubinoise (St-Lubin Nonancourt), la Rando du muguet (Bonneval), la Vernolitaine (Vernouillet), la route du cidre (ASPTT), à travers le perche (Senonches), la cyclomuletère (Nogent-le-Rotrou), les feuilles mortes (St-Georges/Eure), nocturne en VTT à Fontaine-la-Guyon.
- Le Tour d'Eure-et-Loir cyclo (26, 27 et 28 mai)
- Les sorties Seniors (Chartres la Madeleine, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou).
- La sortie annuelle week-end club (08/06 au 10/06) à Pierrefitte-en-Auge près de Pont-l'Évêque en Normandie.
- La Semaine fédérale (5/08 au 12/08) de Niort, grande concentration interna-

tionale de 14000 cyclos a permis à 8 licenciés du FJC de rouler dans les Deux-sèvres, la Vendée, la Charente et la Charente-maritime.

- Participation au grand rassemblement féminin « Toutes à Paris », organisé par la FFCT, les 15 et 16 septembre. Mobilisation de nos féminines.
  - Participation à l'encadrement (11 juillet) d'épreuves VTT organisées par le Centre départemental de l'enfance de Champhol.
  - Une semaine dans les Pyrénées-Orientales avec hébergement en gîtes début octobre.
- N'oublions surtout pas la journée particulière du 3 juin avec l'organisation club de la Champholoise, marquée par la participation de 176 cyclos (route et VTT).
- Rendez-vous hebdomadaire le dimanche matin au parking des écoles : 8 h l'été, 8 h 30 en inter-saison et 9 h l'hiver.

Autre sortie hebdomadaire : le jeudi après-midi.

Informations affichées au tableau parking des écoles et diffusées dans la presse le jeudi ou vendredi.

**Contact : Henri Foucher**  
02 37 26 41 29 – 06 87 03 83 00  
Gérard Lecoin  
02 37 36 10 01 – 06 79 03 60 15

	Formule petit braquet	Formule petit braquet plus	Formule grand braquet
Moins de 25 ans sans revue	27,70	37,00	70,00
Moins de 25 ans avec revue	49,70	59,00	92,00
Adulte sans revue	42,20	51,50	84,50
Adulte avec revue	64,20	73,50	106,50
Couple sans revue	69,90	88,50	154,50
Couple avec revue	91,90	110,50	176,50



## FJC Krav-Maga

### La saison 2011-2012

Comme vous le savez, en moins de dix ans (date de création mars 2003), le FJC KRAV MAGA est devenu incontournable dans le milieu associatif de la commune de CHAMPHOL.

En effet, le nombre d'adhérents est en constante augmentation (82 pour la période 2011-2012, 60 pour la période 2010/2011). De surcroît, un petit tour sur la Toile ([www.krav-magachamphol.com](http://www.krav-magachamphol.com)) suffit à se faire une idée de l'engouement des internautes pour la pratique de « ce combat rapproché » (plus de 47000 visiteurs en à peine une année d'existence, aujourd'hui plus de 60.000).

Ce site met en avant l'information sur la vie du club notamment en indiquant les dates, les jours, les horaires des entraînements ainsi que les tarifs d'adhésion.

### 1) Quel est le bilan de l'année écoulée ?

À côté de ses activités traditionnelles mais néanmoins essentielles à savoir les passages de ceintures (10 jaunes, 9 oranges et 3 vertes) et les cours, le club a organisé plusieurs manifestations (stage de défense contre armes blanches du 4 février 2012, solidarité au profit du Téléthon, stage initiateur au profit de Dorian PAILLUSSON).

Du 6 au 13 juillet, le FJC Krav-maga (représenté par Messieurs SAFFON, PHILOGENE et PAILLUSSON) a participé au stage traditionnel d'été organisé par la FEKM (Fédération Européenne de Krav Maga) à ANNECY. Ce fut l'occasion pour Dorian PAILLUSSON de décrocher brillamment son diplôme d'initiateur et sa ceinture bleue.

Cette année a également été marquée par l'arrivée au sein du club de Monsieur Thierry LE GRIVES, instructeur fédéral de Ju Jiu-jitsu brésilien.

Il fait maintenant parti du staff technique du FJC Krav Maga. À ce titre, il anime des cours tous les mercredis afin de compléter les phases combat au sol du Krav Maga. Cet apprentissage du combat au sol permet aux élèves de mieux appréhender cette technique essentielle dans toute activité sportive liée au self défense mais également dans le cadre des passages de ceintures.

Monsieur LE GRIVES est donc devenu



un « rouage » important du FJC Krav Maga.

Voilà, l'année 2011-2012 est une année d'un très bon cru.

Mais, les anciens le savent. La devise du club, c'est toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort.

### 2) Qu'en sera-t-il alors de l'année 2012/2013 ?

Tout d'abord, le FJC Krav Maga organisera plusieurs stages de découverte de cette activité à l'initiative de Monsieur SAFFON.

Ensuite, le club procédera à l'achat de matériel et au renouvellement du stock d'équipement individuel.

Enfin, le dossier qui retiendra toute l'attention du club en cette année 2012/2013, sera l'organisation de l'anniversaire des 10 ans du FJC Krav Maga, le 30 mars 2013.

Monsieur SAFFON ainsi contactera des cadres de la FEKM afin de les convier à venir fêter l'événement avec les adhérents, les anciens du club ainsi que les personnels et élus de la municipalité de CHAMPHOL (démonstration de Krav Maga et dîner dansant).

L'année 2012-2013 sera donc, une année spéciale pour le FJC Krav Maga. Grâce au travail de son bureau, de ses adhérents et du bon état d'esprit de l'ensemble de ce groupe, ce sera une année d'un excellent cru.

Pour celles et ceux qui, soit sportivement ou autres raisons personnelles, aimeraient dans un premier temps, acquérir les bases de cette discipline, peuvent sans hésitation participer à un ou deux cours gratuits en notre compagnie, la seule condition exigée, se munir d'un certificat médical daté de moins de trois mois précisant : « APTE A PRATIQUER LE KRAV-MAGA »

En espérant prochainement une petite visite de votre part !

# En Bref



Bassin Ouest



Bassin Est

Cette dernière a démontré qu'il ne s'agissait que d'objets métalliques (gourdes, seaux, câbles, tuyaux...). La société « Géomines » a engagé la totalité de cette action en quatre semaines sans contrainte pour les résidents mitoyens.

Nous espérons que la dépollution des terrains mitoyens, tant attendue depuis quelques années, se déroulera sous ces mêmes auspices !!



Extraction des cibles métalliques (cible : objet)



# En Bref

## L'heure de la retraite a sonné pour Eliane !!

Le mardi 30 octobre 2012 s'est déroulée une bien sympathique réunion autour d'Eliane PREVOST qui fêtait ce jour son départ à la retraite, entourée de sa famille, d'élus, de ses anciens et actuels collègues.

Citant Paul ELUARD, « Il nous faut peu de mots pour exprimer l'essentiel... », Eliane après avoir exprimé ses remerciements, a indiqué que Champhol avait finalement représenté le plus beau poste de sa carrière. Auparavant, Monsieur le Maire, tout en reconnaissant le professionnalisme et le caractère diplomate et agréable, avait parodié Francis CABREL puisque qu'après Champhol, Eliane avait fait un petit tour par la Haute-Savoie avant de revenir à Champhol via Chartres.



Un clin d'œil à la gourmandise d'Eliane



Collègues, élus et amis ...

## FJC Expresssion Corporelle se conjugue à tous les temps



Le but de l'association est de permettre aux enfants et aux adultes (quelque soit l'âge ou le sexe) de pratiquer une ou plusieurs activités sportives quelque soit leur niveau. En fin d'année, un gala est organisé avec les adhérents(es) qui souhaitent y participer.

En dehors des cours animés par des salariés, toute la gestion et l'organisation repose sur l'équipe de bénévoles qui constituent le bureau.

Ces bénévoles animent également les cours d'éveil, éveil à la danse et de Fabiz'z et participent aussi aux «représentations».

### Présentation de l'association

Dès 3 ans, les enfants peuvent participer à des activités au sein d'un petit groupe qui leur permet d'apprendre la sociabilisation en dehors du cadre de l'école. Les activités proposées lors des cours développent leur motricité et leur coordination qui seront un atout au quotidien.

Plus grand, l'enfant participe à une activité bien définie qui, au sein de notre association, est la danse (modern jazz, hip hop). Cette pratique enseigne non seulement la coordination, le rythme, mais aussi l'apprentissage des consignes données et le respect (des camarades, de l'animateur).

Cette année, les parents du cours de HIP HOP des moins de 12 ans ont pu venir participer à un de ces cours le vendredi soir.



Un des cours (les Fabiz'z) est dédié, en priorité, à l'animation des matches de basket de nationale 1 féminine à la halle Jean Cochet.

Ce groupe accepte également d'autres types d'animations :

- matches de basket de l'équipe senior de Champhol. Il a aussi participé avec le groupe d'éveil à la danse et le modern jazz :
- pièces jaunes à l'Hôtel Dieu
- goûter des Aînés de Champhol

Pour les adultes, nous offrons un panel d'activités sportives qui permettent de garder une bonne forme physique pour le biais du renforcement musculaire, ou le STEP, de travailler la coordination (pour les adultes aussi), la mémoire et une bonne forme physique grâce aux cours de danse (modern jazz, jazz funk.....)

Notre objectif est d'offrir à nos adhérents du plaisir, du bien-être, de la joie et de la bonne humeur.

Ces activités pratiquées au cours de l'année (de septembre à fin juin) ont aussi un but : montrer aux parents, enfants, famille, amis





des adhérents, le travail effectué pendant ces 10 mois.

Un spectacle est donc proposé dans la deuxième quinzaine du mois de juin à celles et ceux qui souhaitent y participer à la Halle Jean Cochet de Chartres.

Cette manifestation est basée sur le volontariat et les adhérents(es) n'ont aucune obligation d'y participer.

Ils (elles) sont très rare à ne pas le faire.

Ce qui nous permet de dire que notre association, grâce à l'investissement de ses professeurs et des membres du bureau, apporte un sentiment de confiance auprès de nos adhérents.

### Notre projet sportif & culturel

#### Spectacle de fin d'année

Le projet culturel de l'association est la réalisation du spectacle de fin d'année qui représente l'aboutissement du travail des animateurs et des adhérents(es). Il se déroule à la Halle Jean Cochet de Chartres, à la fin du mois de juin.

Ce spectacle de fin d'année est créé de toutes pièces par les animateurs (chorégraphies) et le bureau (costumes, décors, organisation, préparatifs, mise en place, rangement, programmes, affiches...).

Le public ciblé est dans un premier temps la famille, les amis des adhérents(es).



L'entrée est gratuite et donc ouverte à tout le monde.

C'est un moyen de faire connaître nos activités et de recruter de nouveaux participants.

Chaque année, un thème est défini, il est le fil conducteur de la soirée.

Cette année le thème était « LES CONTES ET LEGENDES ».

Ce projet est préparé dès le début de l'année sportive ; la concrétisation de cette préparation se précise vers la mi-novembre.

A partir de là, des réunions de préparation sont mises en place régulièrement.

Ces réunions sont primordiales pour préparer la réussite de la soirée : choix des costumes, des musiques, des décors.

Ensuite viennent les réunions d'organisation avec les questions "qui fait quoi?"

Couture, décors, peinture, logistique, coordination, programme, affiches... et ainsi au cours des réunions le projet se précise, prend du corps pour le plus grand plaisir des organisatrices et organisateurs. Le résultat est pour nous «membres du bureau et bénévoles », une salle comble et un spectacle réussi.

**Prochain rendez-vous le samedi 15 juin 2013**



# En Bref

## Sortie de territoire dans l'Union Européenne

### Principe

L'autorisation de sortie de territoire est un document qui permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union européenne sans être accompagné de ses parents.

Cette autorisation ne comporte pas de photo d'identité. Elle n'a de valeur que présentée avec la carte nationale d'identité.

Elle s'adresse à tout mineur de nationalité française qui remplit les conditions suivantes :

- L'enfant voyage seul ou avec un adulte qui n'est pas l'un de ses parents.
- Il possède une carte nationale d'identité en cours de validité.
- Il ne possède pas de passeport.

➤ Le passeport permet au mineur de voyager hors de France sans avoir besoin de présenter un autre document.

L'autorisation de sortie de territoire permet à l'enfant de se rendre :

- soit dans un pays de l'Union européenne,
- soit dans un département d'outre-mer (Dom).

Si l'enfant reste en France métropolitaine (y compris la Corse), l'autorisation de sortie de territoire n'est pas exigée. Par ailleurs, si l'enfant voyage en dehors de l'Europe, il doit obligatoirement posséder un passeport. La demande peut être faite par l'une des personnes qui détient l'autorité parentale (père, mère, tuteur) qui doit se rendre personnellement en mairie.

### Pièces à fournir :

Il convient de présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité du parent,
- la carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur français,
- le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance de l'enfant (qui doit mentionner, pour les parents non mariés la reconnaissance de l'enfant avant l'âge de 1 an).



# En Bref

## Arrêté Préfectoral n° 2012247-0004 relatif au bruit

Afin de répondre aux évolutions réglementaires et législatives en matière de bruit, l'arrêté préfectoral n°1052 du 19 juillet 1996 a été abrogé au profit d'un nouveau plus adapté.

Le nouvel arrêté préfectoral n°2012247-0004 du 3 septembre 2012 confirme, les dispositions du précédent en matière de nuisances sonores, tout en y apportant une nuance (Champhol/Infos du 1er trimestre 2012, page 35).

Ainsi, l'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de leur vibration, a été distinguée selon que l'utilisateur agisse à titre professionnel ou à titre privé.

L'article 2 dudit arrêté annonce que toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, des appareils ou des outils pouvant provoquer des nuisances, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

L'exploitant (entrepreneur, employé communal...) peut donc à titre professionnel utiliser ses appareils durant les jours ouvrables de 8h30 à 20h00 sans qu'aucune remarque ne lui soit faite.

L'article 3 quand à lui, précise que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils pouvant entraîner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de leur vibration, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses... Ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il convient de rappeler également que les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (cf. article 4).

## FJC Arts plastiques

L'Association Arts Plastiques vous propose

- L'activité peinture : tous les lundis de 18h30 à 20h30, avec 2 fois par mois un cours animé par Isabelle Nughes. 180 € par an (règl. en 3 fois).

- L'activité Art Floral : un mardi par mois à partir de 20h animé par Matthieu. 25 € par mois.

- L'activité Scrap-booking et carterie : une fois par mois, cours animé par Valérie. Possibilité d'inscription : un des deux lundis l'après-midi de 15h à 18h ou le mardi de 18h30 à 22h30. 12 € par cours.

- L'activité Fil en Aiguille : tous les jeudis de 20h à 22h30 animée par Jacqueline,

- Ou point rencontre (travaux d'aiguilles) le lundi après-midi 2 fois par mois de 15 h à 18 h.

- L'activité Broderie au fuseau le mardi une fois par mois de 20 h à 22 h. 11 € la séance.

Cotisation annuelle à l'association 12 €

**Contacts :** Annick Vezilier 02 37 21 54 22 – 06 87 37 18 76 – ac.vezilier@neuf.fr

Elisabeth Ferron 06 38 93 72 48 – elisabeth.ferron@orange.fr

Jacqueline Dietrich 02 37 21 20 19

**Site internet :** <https://sites.google.com/site/fjchampholartsplastiques>

## La Clé des Chants



**Informations pratiques :**

**Cotisation annuelle :**

- Adultes = 28 €
- Jeunes de moins de 18 ans = 18 €
- Enfants (6 à 11 ans) = 20 €

**Partitions :**

20 € par an et par choriste adulte et jeune de moins de 18 ans

**Horaires :**

- Adultes et jeunes de moins de 18 ans : vendredi de 20h15 à 22h00 et un mercredi sur deux de 20h30 à 22h00
- Enfants (depuis septembre 2008) :

vendredi de 19h15 à 20h00 (hors vacances scolaires).

**Animations :**

- Concert tous les deux ans à l'Espace Jean Moulin à Champhol
- Fête de la Musique
- Concert de Noël à l'Eglise de Champhol et dans les communes voisines
- Messes de mariage
- Participation au Festival des Chorales à Illiers-Combray.

**Renseignements auprès de Chantal DARMIGNY** – Présidente de la « Clé des Chants »



# Amicale des Cheveux d'Argent de Champhol



Visite du château de Chantilly par le club à l'occasion de son trentième anniversaire

Nous vous présentons le calendrier de nos activités de l'année 2012 ,

- Le 26 janvier : Assemblée Générale et galette des Rois, à la salle des Champs Brizards ;
- Le 23 février : conférence par la Police Nationale sur l'alcool et les drogues, à la salle Marceau ;
- Le 15 mars : visite à Séresville (Mainvilliers) de la station ORISANE (revalorisation des ordures ménagères) ;
- Le 21 avril : après-midi récréatif, organisé par la municipalité de Champhol ;
- Le 4 mai : journée en Calvados, avec le club de l'Amitié de Gallardon,
- Du 2 au 8 juin : un voyage était prévu en Bretagne à Riec sur Belon. Il fut annulé à cause d'un nombre de participants

insuffisant ;

- Le 8 juin, le voyage annulé, fut remplacé par une sortie à Chantilly à l'occasion du 30ème anniversaire de l'Amicale des Cheveux d'Argent ;
- Le 8 septembre : participation au forum des Associations – Halle des sports - rue Louis Blériot de Champhol ;
- Le 25 septembre : sortie déjeuner à Barbizon et croisière en bateau mouche à Paris ;
- Du 16 au 19 octobre : voyage en Aveyron avec la FNACA de Champhol ;
- Le 26 octobre : visite découverte de la Sté AFITEX à Champhol.

Le calendrier de nos activités de l'année 2013 sera déterminé en décembre 2012.



Adhérents du club dans la galerie du château de Chantilly

## En Bref

### Changement de lampadaires dans le quartier du stade

En raison de l'arrêt de la fabrication du modèle de lampadaires, installés dans les rues de la Cité, des Champs Brizards, des Jannetières, nous nous trouvons dans l'impossibilité de procéder à des réparations. Décision a été prise par votre conseil municipal, en concertation avec le Syndicat Electrique du Pays Chartrain, de pratiquer au remplacement par des points lumineux, économiques en matière d'énergie consommée et respectueux de l'environnement.



Lampadaires supprimés



Nouveaux lampadaires



# En Bref

## Animation noël 2012



Afin de patienter avant l'arrivée du Père Noël et de terminer l'année en douceur, les animatrices de la Bibliothèque Municipale vous proposeront, le mercredi 19 décembre 2012, une animation sur le thème de « Noël ». Petits et grands seront les bienvenus.



## Les jeudis culturels



Nous avons eu l'honneur dans le cadre des Jeudis culturels de recevoir Pierre-Marie Escourrou dont tout le monde se souvient de son rôle dans la série « Une femme d'honneur » avec Corinne Touzet. Pierre-Marie est acteur, scénariste, il vient de se produire seul en scène dans une pièce de Dario FO « L'histoire du Tigre »

## Comité des fêtes de Champhol



Un rendez-vous très prisé :  
le bric-à-brac champholois

### BUREAU :

**Présidente :** Elisabeth LE CAM  
**Vice-présidente :** Lylie STARODUB  
**Vice-président :** Jean-Luc BONHOMME  
**Trésorière :** Eveline BONNAFOUX  
**Trésorière adjointe :** Josiane MAZAUD  
**Secrétaire :** Isabelle BESLE  
**Secrétaire adjoint :** Alain ELIE  
Et 12 membres actifs

### OBJECTIFS et RÔLE :

Organisation et participation aux différentes animations de la commune.

**Samedi 17 novembre 2012 :** dîner dansant (thème cabaret)



### ACTIVITES PREVUES EN 2013

**Samedi 26 janvier 2013 :** Assemblée Générale Salle BLERIOT  
**Dimanche 07 avril 2013**

LE PARC SAINT-CHARLES  
RÉSIDENTIE MÉDICALISÉE

Le Noble Age  
Votre confiance nous engage

10/14 rue du Moulin à Tan - 28000,  
Chartres - France  
Tél : 02 37 91 47 47 -  
Fax : 02 37 91 40 45  
Mail :  
direction.charles@lenobleage.fr

A moins d'une heure de Paris, notre résidence médicalisée grand confort, Le Parc Saint-Charles, est située au cœur de Chartres, dans un quartier résidentiel à quelques pas seulement de la cathédrale.

Comprenant 86 chambres individuelles en EHPAD et 8 chambres et 2 appartements en résidence service, Le Parc Saint-Charles accueille des personnes valides, semi-valides ou en perte d'autonomie.

Une unité de vie est spécifiquement dédiée à l'accueil de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés..





Brocante – Vide greniers Espace Jean MOULIN

**Samedi 13 juillet 2013** : Spectacle pour enfants Salle des Champs Brizards et retraite aux flambeaux

**Vendredi 04 octobre 2013** : Spectacle

et goûter pour les enfants des écoles de la commune Salle Jean MOULIN

**Samedi 16 novembre 2013** : Diner dansant Salle Jean MOULIN

Toutes personnes désirant nous rejoindre seront les bienvenues.



**CONTACTS :**

**Elisabeth LE CAM** : 02 37 21 13 97

**Lylie STARODUB** : 02 37 21 63 43

**Jean-Luc BONHOMME** : 06 52 28 22 68

(Inscription Brocante)



**ENTREPRISE**

**D'ÉLECTRICITÉ  
GÉNÉRALE**

**L.T.E. sarl**

10 rue Georges Charpak  
BP 81073

28302 MAINVILLIERS CEDEX

Tél. 02 37 34 07 88

Fax 02 37 35 23 13

www.lte.fr

**COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES**

**NOTRE SAVOIR-FAIRE**

**Installations et dépannages - Chauffage, VMC**

**Entretien et maintenance industrielle - Alarme intrusion**

**Gestion de l'énergie - Eclairage extérieur et festif**

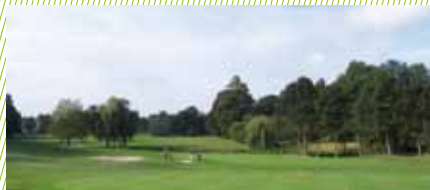
**Eclairage sportif Illuminations - Installation de portails et portes  
basculantes ou sectionnelles compris automatisations Contrôles  
d'accès, régulations, domotique - Indice Qualifelec E2-C3**



# En Bref

## Zone ludique

Le contrat de location des terrains situés en zone Nfa et Nf de notre PLU est signé depuis le mois de juillet.



Zone ludique existante dans la région lilloise



## Infos diverses

### Parc des Epinettes

Arrêté du 18 juillet 2011

Le parc est ouvert au public conformément aux horaires suivants :

9h00 à 19h00 du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril - 9h00 à 22h00 du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre

### Cimetière municipal

Arrêté du 18 juillet 2011

Le cimetière est ouvert au public conformément aux horaires suivants :

9h00 à 19h00 du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril - 9h00 à 22h00 du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre

### Bons à naissance

Convention entre le CCAS et la Caisse d'Epargne pour la distribution et le paiement de « bons à la naissance » de 20 € de la part de la Caisse d'Epargne et de 10 € de la part de la Commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

## « L'Atelier des Arts » propose



Atelier VITRAIL avec Kevin tous les jeudis de 18h à 20h (Salle Louis Blériot)  
**Contacter le 06/15/75/15/46**

Atelier FLORAL avec Anne Claire  
1 cours par mois

Reparti en deux jours pour vous offrir la possibilité de choisir le mercredi de 18h à 19h30

ou le mardi de 20h à 21h30 (Salle Louis Blériot)

**Contacter le 06/35/45/24/50**

Atelier PHOTOS avec Océane

2 cours par mois ou plus selon la demande le jeudi de 20h15 à 22h15 (salle la maison des Associations rue Louis Blériot)

**Contacter le 06/86/15/12/40**

### Les nouveautés

Sabrina vous propose 2 cours

Atelier décoration manucure (nail art)  
1 fois par mois le mardi de 18h à 19h30 (Salle Louis Blériot)

Et

Atelier préparation de crèmes de soins  
1 fois par mois le mardi de 18h à 19h30 (Salle Louis Blériot)

**Contacter le 06/59/04/80/58**

France vous propose des cours de YOGA et de HATHA YOGA - Salle Marceau.

Tous les lundis de 18h à 19h

Tous les mardis de 14h à 15h30

**Contacter le 06/19/78/22/04**  
**ou le 09/80/31/21/69**

## Crazy Dance

L'association « Crazy Dance » est à votre disposition pour tous vos événements, anniversaire, mariage, soirée à thème, soirée ancien, marché de Noël, marché nocturne, élection de miss...

Alors donnez vie à vos envies et composez vous-même votre spectacle avec votre carte menu « Dance » !

**N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements !**

02.38.22.76.36 ou apomila@orange.fr - <http://crazydance.blog4ever.com>





## De l'accessibilité...

Vous avez sans doute constaté à Champhol, que çà et là, des travaux sont réalisés : sur la voirie, des trottoirs sont élargis, abaissés devant les passages piétons et des plaques podotactiles sont installées. Dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) : des portes s'élargissent, des marches disparaissent au profit des plans inclinés en pente douce, les espaces de circulation et les toilettes s'agrandissent. Dans les nouveaux logements sociaux, des douches à fond plat remplacent parfois les baignoires et les couloirs s'élargissent également... Mais, pourquoi tous ces travaux ? Pour qui ? Est-ce bien nécessaire ?

Pourquoi tous ces travaux ? Parce que la loi du 11 février 2005 nous y oblige. Nous, c'est à dire les collectivités territoriales, propriétaires d'ERP mais aussi responsables des voiries (routes, rues, trottoirs), les propriétaires privés d'ERP (tous les commerçants...), ainsi que les propriétaires de logements locatifs, pour que, dès maintenant et dernier délai en 2015, tout le monde y compris les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer, se loger, faire leurs courses... partout et en toute sécurité.

Pour qui tous ces travaux ? Pour tout le monde. Qui, en effet, peut être assuré de n'être jamais concerné pour lui-même ou l'un de ses proches, pour un temps limité ou plus long, par une mobilité réduite suite à un accident, une maladie ou naturellement avec l'âge ?

Est-ce bien nécessaire ? Si l'on considère l'accessibilité comme norme fondamentale de qualité de vie conditionnant la liberté d'aller et venir, inscrite dans la déclaration des droits de l'homme, si l'on considère

comme fondamental le principe d'Egalité : oui, c'est nécessaire. Cela a bien sûr un coût mais la Fraternité, la solidarité font aussi partie de nos valeurs républicaines.

Pour Champhol, à ce jour, la mise en accessibilité de la mairie est sans doute la plus spectaculaire mais avouez que notre mairie avait besoin d'être un peu « relookée » et que maintenant tous les Champholois peuvent s'y rendre.

De nombreux aménagements restent à réaliser à Champhol car une ville accessible assure à chacun, s'il commence un déplacement, qu'il puisse aller jusqu'au bout de sa destination. Il faut donc que nous nous interrogiions sur certaines de nos habitudes comme la vitesse excessive en traversant le cœur de ville ou le stationnement de nos voitures au plus proche de notre domicile, des commerces ou des écoles obligeant des parents avec des enfants en bas âge ou des poussettes à s'engager sur la route... Il s'agit aussi de sécurité : accessibilité va avec sécurité pour tous et tout le temps.

Champhol s'agrandit mais reste une ville à taille humaine. Pour preuve, les gestes de solidarité qui se vivent quotidiennement entre voisins, en famille et amis auprès de tous ceux qui sont isolés ou qui ont besoin de notre aide. Il faut en être fier et remercier tous les Champholois qui participent à cette chaîne de solidarité.

C'est ensemble que l'on construit notre ville où il fait bon vivre.

*Catherine Labbey,  
Conseillère Déléguée à l'insertion,  
la jeunesse, le handicap.*

# En Bref

## Ouverture d'un Drive à Champhol

Rue du Bois Musquet



Votre Intermarché offre depuis quelques semaines un nouveau service : le Drive Intermarché.

## Création des massifs floraux autour de la Mairie



## LES LOGIS LEVOIS

Société Civile Immobilière

location appartements

54, rue de Bailleau - 28300 LÈVES

[www.leslogislevois.com](http://www.leslogislevois.com)

mail : [contact@leslogislevois.com](mailto:contact@leslogislevois.com)

**02 37 21 00 18**



	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ COUVERTURE</li> <li>◆ CHARPENTE</li> <li>◆ ÉTANCHÉITE</li> <li>◆ NEUF ET RÉNOVATION</li> <li>◆ BÂTIMENTS INDUSTRIELS</li> <li>◆ MONUMENTS HISTORIQUES</li> <li>◆ TRAVAUX D'ART</li> </ul>
	<p>12, rue du Prieuré - 61400 COURGEON Tel. 02 33 85 00 00 - Fax 02 33 85 00 01 <a href="mailto:contact@bequet.fr">contact@bequet.fr</a> - <a href="http://www.bequet.fr">www.bequet.fr</a></p> <p>Particuliers et Collectivités</p>



# En Bref

## L'îlot bleu

Le centre d'accueil de loisirs « L'îlot Bleu » s'est transformé du 9 juillet au 3 août 2012, en une grande caravane du Tour de France.

Chartres étant ville étape du Tour, les six animateurs ont décidé de faire suivre cet événement estival aux trente deux enfants inscrits.



« Les minis cyclistes »

Sous la thématique « Suivons le Tour de France », nos « minis-cyclistes » âgés de quatre à six ans, ont sillonné la France au gré de différentes activités et sorties (sortie en Yvelines « France miniature », réalisation d'une tour Eiffel, personnalisation de t-shirt,...).

Durant quatre semaines, les enfants se sont amusés tout en découvrant les richesses et les diversités que cache notre beau pays.

Après un mois de fermeture, le centre a rouvert ses portes le 5 septembre (pour plus de renseignements contactez Madame BRIZOU – Directrice - tel : 02 37 36 83 11) et accueille les enfants de 3 à 6 ans scolarisés le mercredi et les vacances scolaires.



« Réalisation de caravanes du Tour de France »

## 2010-2012 : Premier conseil Municipal des Enfants

**Bientôt deux ans que le premier Conseil Municipal des Enfants de Champhol a été mis en place. Quelle expérience pour ces onze jeunes champholois (Coline, Arthur, Aleyna, Nathan, Alexane, Cléa, Aléa, Floriane, Théo, Kristenn, Marine) !**

Oser dire et partager ses idées dans le groupe, accepter qu'elles ne soient pas retenues et ensuite s'investir dans le projet d'un autre pour qu'il devienne le projet du groupe : ça ne va pas de soi.... pas plus que de s'intéresser à la vie de sa commune quand on a 10/11 ans. Pour autant, ces jeunes l'ont accepté et de nombreux projets ont pu être réalisés avec l'aide d'adultes. En voici quelques-uns :

- L'organisation de la « Journée Nature » le 3 avril 2011 avec la participation d'une cinquantaine de Champholois pour récolter 80 sacs de déchets
- La participation au Téléthon, à l'arbre de Noël des enfants sans oublier leur présence appréciée par nos aînés lors de l'après-midi récréatif (participation au service et danse avec nos aînés).
- La journée passée avec les autres jeunes élus des conseils municipaux de l'agglomération pour échanger sur leurs différentes initiatives.
- La dernière action s'est déroulée en juin dernier dans la bibliothèque de notre commune où nos jeunes élus, après avoir été formés par une animatrice de la bibliothèque départementale de prêt ont accueilli des enfants âgés de 3 ou 4 ans du CDE pour leur lire des livres et partager un goûter.



Enfin ces jeunes ont régulièrement assisté aux cérémonies officielles montrant qu'ils ont compris l'importance de ces moments.

Leur mandat se termine dans quelques semaines, leur mission est maintenant de motiver d'autres enfants de Champhol à se présenter aux prochaines élections en partageant leurs expériences.

Pour ces conseillers municipaux, concilier l'école et les activités sportives et culturelles de la commune, n'était pas aisé mais ils ont tenu leur engagement et leurs parents les ont accompagnés jusqu'au bout : on peut les féliciter pour cet investissement citoyen qu'ils garderont en mémoire...

Les membres, élus ou associés, de la commission « insertion handicap et jeunesse » ont travaillé sur le projet et la mise en place de ce premier conseil municipal des enfants avec le souci que les actions menées soient bien celles des jeunes et non celles des adultes. Un de leur regret est de ne pas avoir su assez communiquer sur les initiatives prises par les enfants et sur les actions auxquelles ils ont souhaité s'associer d'autant qu'elles étaient aussi variées que réussies.

Dans quelques semaines, un nouveau conseil municipal des enfants sera mis en place et pour les adultes qui les accompagnent, c'est une nouvelle aventure : nouveaux élus, nouveaux projets dont il faudra débattre, qui seront à construire et à réaliser ensemble. Peut-être serez-vous sollicités pour participer à une de ces actions ? Nous comptons sur vous pour soutenir les jeunes dans leur engagement.





## L'impression des conseillers municipaux enfants

**Arthur :**  
 « Le CME a été une expérience intéressante, cela m'a permis de connaître et d'apprendre des choses sur la vie de la mairie.  
 Les réunions permettent de préparer et de mettre en place les différentes activités (la journée nature, le jouet roc...!).  
 La journée nature m'a sensibilisé sur les déchets trouvés dans la commune. Mon moment favori a été la rencontre avec le «CMA»3 à la ferme pédagogique.  
 Un dernier mot si vous vous inscrivez «être un minimum sérieux et poli» »

**Alexane :**  
 « J'ai tout aimé. Vraiment, c'était génial, j'ai tout apprécié. Même les fois où je n'ai pas pu participer à la manifestation, j'ai aimé préparer tout ça avec vous et c'était vraiment une expérience géniale.  
 Si vous pourriez refaire une élection avec les collégiens, tout de suite je m'y inscrirais. Toutes les activités m'ont plu. »

**Nathan :**  
 « Ces deux années m'ont appris à me tourner vers les autres, en essayant de trouver des idées afin d'améliorer un peu le quotidien des personnes de tout âge. Nous avons aussi bien fait des bouquets de fleurs pour le repas des personnes âgées, que des lectures pour les jeunes enfants du CDE. J'ai beaucoup aimé la journée avec tous les conseillers municipaux à la ferme de Lucé où nous avons parlé de nos projets.  
 Nous nous sommes occupés également de la nature en organisant la journée nature. Beaucoup de parents et amis nous ont accompagnés pour ramasser les déchets laissés par certains. Nous avons ramené de nombreux sacs poubelles tout en nous promenant dans les bois et champs de Champhol.  
 A chaque manifestation organisée par la mairie, nous étions invités, comme la cérémonie du 11 novembre, l'arbre de Noël. J'ai trouvé très intéressant de partager la vie des adultes qui travaillent à la mairie. »

**Coline :**  
 « Ce qui m'a plu en tant que conseillère municipale des enfants c'est qu'on a le pouvoir de faire changer les choses, de faire du bien à ceux qui sont autour de nous.  
 J'ai eu l'impression de m'engager pour ma ville, de me sentir vitale.  
 Ce que j'ai préféré en activité est la rencontre avec Mainvilliers et Lucé car c'est le moment de faire de nouvelles connaissances. J'ai aussi aimé l'arbre de Noël avec les tout-petits car les voir heureux m'a rendu heureuse à mon tour !!! »

**Théo :**  
 « Le CME m'a plus car on s'est tous écouté sur chacune de nos idées ; on a fait de très bonnes actions et nous nous sommes tous bien entendu.  
 Cela m'a appris à penser encore un peu plus à l'environnement et aussi à créer des idées pour plaire à toutes sortes de personnes.  
 Mon action préférée est «la journée nature» car elle nous a fait découvrir que certains endroits sont très sales mêmes dans Champhol et que tout le monde devrait mettre ses déchets dans la poubelle. »

# En Bref

## Evolution de l'îlot bleu



Dans le cadre du renouvellement du contrat enfance/jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir, une nouvelle organisation vous sera proposée à partir de janvier 2013 en ce qui concerne la halte-garderie l'îlot Bleu :

En effet, cette structure verra ses horaires d'accueil modifiés de la façon suivante :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : accueil de 8 h 30 à 16 h avec repas amenés par les familles
- fermeture le mercredi et durant les vacances scolaires.

Pour toute information, vous pouvez dès maintenant prendre contact avec Marie-Christine BRIZOU, responsable de l'îlot Bleu, au 02/37/36/83/11 ou sur place 7 rue de la Mairie.

Une étude est également en cours afin de transformer la halte-garderie en micro-crèche de 10 places. Vous serez tenus informés de l'évolution de ce dossier lors d'une journée portes ouvertes.

## Accueil de loisirs

Durant leur séjour à l'accueil de loisirs « la Mihoue », les jeunes de 6 à 11 ans ont pu découvrir chaque semaine, du 9 juillet au 3 août 2012, quatre des cinq continents qui composent notre planète.

Durant ce voyage, nos apprentis « Globe-trotters » ont été accompagnés par « DOU-i » la mascotte du centre d'accueil de loisirs.

Activités manuelles, jeux, animations et sorties sur la thématique annoncée, ont rythmé ces quatre semaines. Désormais l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Océanie n'ont plus de secret pour ces jeunes. Quoi de mieux que d'apprendre tout en s'amusant !!!!



# En Bref

## Clin d'œil : Vacances de Toussaint à l'Îlot bleu.

Pour illustrer le thème « Gourmandises », les enfants se sont rendus à la cueillette d'Imbermais afin de collecter entre autres des potirons qu'ils ont ensuite cuisinés et transformés en muffins et gaufres. Délicieux !!

**Vous pouvez également tester ces recettes :**

### MUFFINS au POTIRON :

#### INGRÉDIENTS

- 350 gr de chair de potiron
- 3 oeufs
- 180 gr de farine
- 1 sachet de levure
- 150 gr d'amandes hachées
- 150 gr de beurre mou
- 150 gr de sucre glace
- 2 CC de cannelle
- 1 sachet de sucre vanillé

#### PRÉPARATION

- Râper la citrouille et la mélanger avec les amandes
- Travailler au batteur électrique le beurre, les sucres, la cannelle et le sel jusqu'à obtenir une crème mousseuse
- Incorporer les œufs un à un.
- Verser le mélange

### GAUFRES au POTIRON :

#### INGRÉDIENTS (10 PORTIONS) :

- 500 g de chair de potiron,
- 4 œufs
- 1/2 l de lait
- 300 g de farine
- 75 g de sucre
- 100 g de beurre
- 1/2 sachet de levure
- 3 cuillères à soupe de rhum (pour les adultes !)
- sel

#### PRÉPARATION

Otez l'écorce du potiron, et épépinez-le. Coupez la chair en dés, mettez-la dans une casserole avec 1 grand verre d'eau et du sel; laissez cuire à petit feu pendant 20 min.

Lorsque la chair est cuite (elle doit bien s'écraser avec une fourchette), passez-la dans la passoire pour qu'elle s'égoutte.

Pendant ce temps, préparez la pâte à gaufre :

Mettez dans une jatte la farine, le sel, le sucre, le beurre en morceaux, la levure, le rhum (facultatif) et les jaunes d'œuf; mélangez à l'aide d'une spatule. Faites tiédir le lait, ajoutez-y la purée de potiron, et versez le tout sur le mélange sans cesser de remuer; la préparation doit devenir homogène.

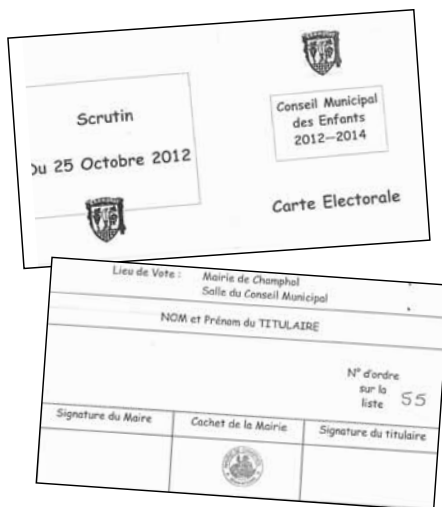
Battez les blancs en neige, puis incorporez-les à la pâte à gaufres. Couvrez et laissez reposer la pâte pendant 1 h.

Faites chauffer le gaufrier, huilez, et faites cuire les gaufres selon votre habitude. Laissez cuire les gaufres 4 à 5 min.

## 2012-2014 : 2<sup>e</sup> mandature pour le Conseil Municipal des enfants.

C'est le jeudi 25 octobre que ses sont déroulées à la Mairie les élections. Mais, avant cet après-midi, Monsieur le

Maire s'était rendu à l'école la Mihoue pour distribuer les cartes électorales à nos électeurs en herbe.



Carte électorale enfant



Distribution



Signature de la carte électorale CME



Information sur le déroulement de la journée électorale

## Jour d'élections

68 « électeurs – enfants » ont donc rejoint la mairie en compagnie de leurs enseignantes pour voter dans un bureau à l'identique de celui de leurs aînés. Leur choix devait se porter sur au maximum 11 noms parmi les 22 candidatures. Auparavant, les jeunes candidats avaient fait campagne auprès de leurs camarades. Les élections ont eu lieu de 13 h 30 à 16 h 30 puis est venu le moment du dépouillement : dans une



L'isoloir



# En Bref



Le vote



L'attente des résultats

ambiance très sérieuse et studieuse, les enfants ont procédé à l'ouverture de l'urne, au comptage des enveloppes puis à la lecture des bulletins en vérifiant scrupuleusement leur validité sous le regard de plusieurs élus adultes dont Catherine Labbey, conseillère déléguée en charge du dossier. Il a été ensuite

effectué le comptage final des voix. 18 heures : moment très attendu de l'annonce des résultats. Monsieur le Maire a appelé les onze nouveaux élus dans l'ordre des résultats obtenus. Le nouveau Conseil Municipal des Enfants (C.M.E) a ensuite posé pour sa première photo officielle !

## Les résultats

NOMS	SUFFRAGES EXPRIMES
DELPEUX Erin	30
LESAULT Amandine	27
BOUTAN Justine	25
GOUSSU Romain	25
RICHER Maël	24
SAUVAGERE Matthéo	24
ROBERT Mattéo	23
BOUCHEZ Antoine	21
SAVARIAU Marie	21
THIEULIN Mélanie	21
SOUPLIS Anaëlle	20

soit 6 filles et 5 garçons ; 5 enfants de CM1 et 6 de CM2

Nos nouveaux élus vont maintenant se réunir pour choisir des pistes de travail et mettre en œuvre des projets. Un rappel : il s'agira uniquement de projets des enfants ; les adultes étant présents pour une aide matérielle, administrative...

Une certitude, ils sont prêts pour faire aussi bien que leurs prédécesseurs !

Une journée d'intégration se déroulera très bientôt avec pour objectif d'apprendre à se connaître et déterminer les premières actions. Ils ont 2 ans pour tout mener à bien !



Le dépouillement



Les résultats



**EIFFAGE**  
TRAVAUX PUBLICS  
ILE-DE-FRANCE/CENTRE  
Etablissement Eure et Loir

Terrassement, Voirie et Assainissement  
Collectivités ou particuliers  
Matériaux de chaussée neufs ou recyclés

Tél. : 02 37 91 62 62

[chartres.travauxpublics@eiffage.com](mailto:chartres.travauxpublics@eiffage.com)

(Anciennement Etablissements APPIA Eure et Loir et MAY)

18, rue du Président Kennedy - BP 70074  
28112 LUCE CEDEX



**AGENCE DE S.C.R.E.G. OUEST**

TRAVAUX PUBLICS

11, RUE DU 19 MARS 1962 - 28630 LE COUDRAY  
TÉL : 02 37 91 25 00 - FAX : 02 37 30 09 80



**AFITEX**  
SPONSOR  
DU FJCHAMPHOL FOOTBALL

11885 FJCHOL - BUCO DE BENOI - www.afitex.com

**AFITEX**  
DRAINAGE • SOUTÈNEMENT • ÉTANCHÉITÉ  
[www.afitex.com](http://www.afitex.com)

Vu l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pédiçures-Podologues de la région Centre,  
**Mme LENOIR Stéphanie - PEDICURE - PODOLOGUE**  
 vous informe de l'ouverture de son cabinet au 4 rue de la Mairie - 28300 CHAMPHOL  
**Tél. : 09 53 53 17 20 - Port. : 06 52 75 75 18**  
 depuis 2 avril 2012



15 rue des Bornes  
28300 CHAMPHOL

**06 24 11 26 56**

## Favris Damien

- Menuiserie générale bâtiment
- Aménagement professionnel & privé
- Cloisons isolation
- Faux-plafonds



## L'Institut Médico-Educatif engage sa requalification

Afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux jeunes, l'Institut médico-éducatif ( IME ) , rue de Fontaine Bouillant , a lancé un grand projet de restructuration et d'extension de ses locaux. Celui-ci se déroulera en trois phases avec notamment la construction d'un internat, une salle de sports, la restructuration du pôle restauration, des ateliers...d'autres bâtiments très vétustes et peu fonctionnels seront détruits.

Ces phases sont destinées à réaliser des opérations tiroir afin de garder l'institut en fonctionnement permanent sans en diminuer les capacités d'accueil. Leur découpage correspond à une logique de progression du fond de la parcelle

vers la rue afin de concentrer le plus possible les zones de chantier.

L'objectif du projet est de proposer un ensemble de bâtiments reliés en forme de U reprenant les directions des bâtiments existants regroupant tous les locaux destinés au public et délimitant à l'arrière un espace extérieur réorganisé autour des cours de récréation où un jeu de rampes assure l'accessibilité PMR de l'ensemble des locaux.

Les bâtiments neufs et les extensions sont en ossature bois, les façades sont revêtues de bardages bois et les toitures sont traitées en terrasses végétalisées. Les bâtiments restructurés sont isolés par l'extérieur et recouverts d'un enduit hydraulique blanc projeté.



## GARAGE MEUNIER

### Agent Peugeot

- Vente neuf et occasion
- Réparations toutes marques
- Dépannage
- Remorque
- Prêt véhicules



26, ZA du Bois Musquet 28300 CHAMPHOL - Tél. : 02 37 21 15 75

## Informations Municipales

Consultables aussi sur le site [www.ville-champhol.fr](http://www.ville-champhol.fr)

### Services administratifs

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45, le samedi de 10h00 à 12h00 - Tél.: 02 37 21 61 65

### Services techniques municipaux

8, rue de la Croix Jouvot  
Tél.: 02 37 36 29 73

### Bibliothèque municipale

14, rue de la mairie  
Lundi de 13h30 à 18h00 / Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h30  
Vendredi de 13h30 à 18h00 / Samedi de 9h30 à 12h00 - Tél.: 02 37 36 89 97

### Déchetterie de Champhol

Rue de Fontaine Bouillant  
Ouverte aux particuliers et aux professionnels  
Lundi, mardi, mercredi et vendredi (fermeture jeudi) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Dimanche de 9h00 à 13h00  
Les dépôts sont limités à 1 ou 2 m3 par jour selon les déchets - Tél.: 02 37 21 47 55  
Le jeudi, la déchetterie de Lucé est ouverte aux mêmes heures qu'à Champhol

### Ramassage des déchets

Emballages recyclés (poubelle à couvercle jaune) le mardi à partir de midi  
Ordures ménagères (poubelle couvercle bleu) le mercredi matin  
Déchets verts dans les sacs en papier le mercredi matin. Lire attentivement ce qui est écrit sur les sacs.  
Vous avez aussi des poubelles enterrées pour les papiers, les verres et les plastiques rue de Séchecôte et en plus les ordures ménagères rue du Bois Musquet. Ne déposez rien à côté sous peine d'amende.

Pour tous renseignements, contactez Chartres Métropole :

**0 800 22 20 36**

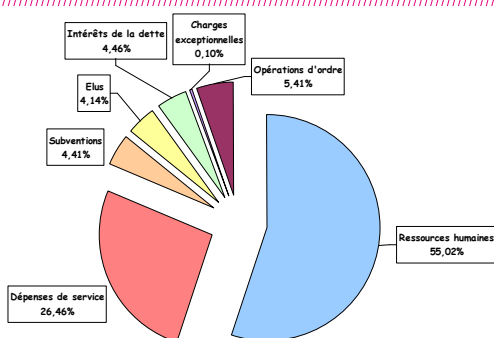


# En Bref

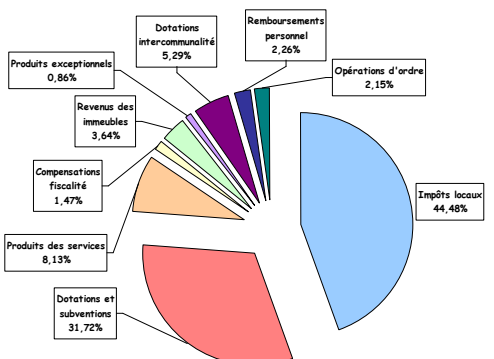
## Compte administratif 2011

### Section de fonctionnement.

#### Dépenses de fonctionnement.



#### Recettes de fonctionnement.



# Compte rendu synthétique de vos conseils municipaux

### Séance du 25 janvier 2012

- Débat d'orientation budgétaire 2012 : présentation du bilan 2011 et des orientations du budget 2012 pour la Commune et la caisse des écoles.
- Demande de subvention auprès du Conseil général pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- Vote des tarifs 2012 de la Halte-garderie, de l'ALSH Ilot Bleu et La Mihoue.
- Approbation du transfert de compétence au profit de Chartres Métropole pour la gestion d'un équipement de production et de livraison de repas situé 113 rue de Sours à Chartres à destination de ses membres et des établissements publics qui leur sont rattachés.
- Approbation du bilan définitif de l'opération « La Moufle » avec la SAEDEL.

### Séance du 22 février 2012

- Vote du budget 2012 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 2 620 619,88 € en section de fonctionnement et 2 312 992,39 € en section d'investissement.
- Vote du budget 2012 de la Caisse des Ecoles qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 29 349,24 €.
- Maintien des taux des contributions directes locales pour 2012 :
 

• Taxe d'habitation :	11,92 %
• Taxe Foncière bâti :	30,14 %
• Taxe foncière non bâti :	42,32 %

4, rue de la mairie : proposition d'un bail professionnel pour l'ouverture d'un cabinet de podologue-pédicure avec les infirmières à compter du 2 avril 2012.

- Approbation d'un contrat de publicité avec Radio Intensité pour la diffusion de messages publicitaires à l'occasion des jeudis culturels.
- Renouvellement du bail du presbytère avec l'Association diocésaine de Chartres au titre de l'année 2012.
- Approbation de la convention de mise à disposition et l'enlèvement de cartouches d'imprimantes usagées par l'IME BORROMÉI-DE-BAY.
- Institution du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1er mars 2012.
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention publique d'aménagement passée entre la Commune et la SAEDEL pour le lotissement Les Bornes afin de proroger ladite convention de deux ans (jusqu'au 23 décembre 2013).
- Demande d'estimation par France Domaine de la bande de terrain sise 8 rue Saint-Denis (Parcelle AH28), emplacement réservé au profit de la Commune dans le Plan Local d'Urbanisme.
- Avis favorable donné à la Commission départementale d'Aménagement Commercial pour

le projet d'extension de la zone commerciale d'Intermarché.

- Autorisation de signer le bail à construction pour la zone ludique avec la société CEED SARL pour une durée de 30 ans et moyennant un loyer annuel de 67 000 euros.

### Séance du 30 mai 2012

- Approbation du compte administratif 2011 de la Commune et de la Caisse des Ecoles.
- Vote des tarifs du restaurant scolaire, de l'étude surveillée et des photocopies et envois de télécopies.
- Adoption de la proposition concernant le remplacement de luminaires vétustes rues des Champs Brizards, des Jannetières et de la Cité.
- Choix d'un spectacle pour enfants « Histoires à dormir debout » dans le cadre des jeudis culturels pour le 20 décembre 2012.
- Etablissement de la liste préparatoire relative au jury d'assises : tirage au sort de 9 électeurs de la Commune.
- Création de postes d'animateurs pour les accueils de loisirs de l'Ilot Bleu et de la Mihoue de juillet 2012.
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement jusqu'au 31 décembre 2012 pour :
  - la prestation de service « Accueil de loisirs »
  - l'aide financière complémentaire « Accueil de loisirs »
- Emission d'un avis favorable sur l'arrêté de périmètre de création d'une nouvelle communauté d'agglomération résultant de la fusion de Chartres métropole et de la Communauté de Communes du Bois Gueslin.
- Approbation de la règle de représentation et refus du projet de statuts.
- Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'implantation de caméras de vidéo protection en zone urbaine et péri urbaine et autorisation donnée à Chartres Métropole pour prendre commande pour la vidéo protection de la zone d'activités du Bois Musquet
- Débat relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour la révision du Plan Local d'Urbanisme au sein du Conseil Municipal.
- Approbation de l'avenant n°2 à la convention publique d'aménagement passée entre la Commune et la SAEDEL pour le lotissement La Varenne II afin de modifier le bilan financier prévisionnel.

### Séance du 19 juin 2012

- Approbation d'un contrat de prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne
- Décision de mise en location de la halle des sports à différents organismes : Institut Médico-



# Compte rendu synthétique de vos conseils municipaux

éducatif de Champhol, Centre Départemental de l'Enfance ; Institut Notre Dame, ADAPEI, ... Adoption de la proposition de la SEIPC concernant l'éclairage public de la Varenne II et du cheminement piéton devant la Mairie. Ces opérations bénéficient d'un subventionnement du SEIPC à 50% du montant HT des travaux. Acceptation de déposer un dossier de demande d'autorisation pour la vidéo-protection de la ZA du Bois Musquet et désignation des personnes habilitées à la consulter. Demande d'avis des domaines pour l'estimation du presbytère et la salle paroissiale

## Séance du 12 septembre 2012

- Approbation de la répartition des subventions aux associations champholoises
- Adhésion des Ecoles « les Alouettes » - projet de sensibilisation de 10 séances - et « La Mihoue » - projet artistique de 17 séances - à « Musique à l'École » pour l'année scolaire 2012/2013.
- Vote de tarifs de location de la salle du Conseil Municipal au Centre Départemental de l'Enfance et de la salle des Champs Brizards à la structure Forma Santé
- Vote du tarif des caves-urnes
- Proposition de bail précaire d'un an reconductible pour le 1 rue Marceau et pour les anciens bureaux de Météo France
- Adoption du règlement intérieur du restaurant

scolaire

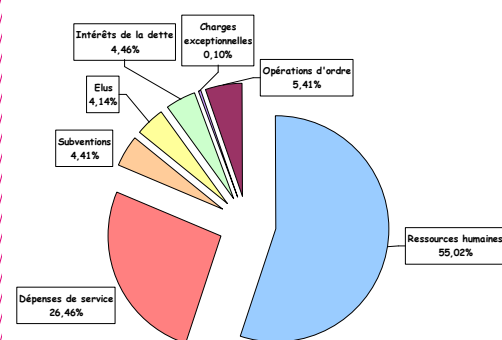
- Approbation de la convention entre les villes de Lèves et Champhol pour l'accueil des enfants (maternelles et primaires) et jeunes de Champhol au sein des structures de Lèves.
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir pour la prestation de service ALSH « La Mihoue » du 1er janvier au 31 décembre 2012.
- Approbation de la convention d'objectifs et de financement en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir pour l'aide financière complémentaire à la prestation de service ALSH « La Mihoue » du 1er janvier au 31 décembre 2012.
- Désignation de 3 délégués titulaires et d'un délégué suppléant de la commune auprès de Chartres Métropole suite à la fusion de la communauté de communes du Bois Gueslin et de Chartres Métropole : Mrs GIGON, TAILLANDIER, Mme DEGRAIN titulaires et Mme LACROIX, suppléante.
- Bilans des conventions de concession pour « Les Bornes », « La Varenne II », « Le Clos Paty » et « la croix Jouvet ».
- Adoption du classement dans le domaine public communal de la voirie et des espaces verts du lotissement « Le Clos Paty »,

# En Bref

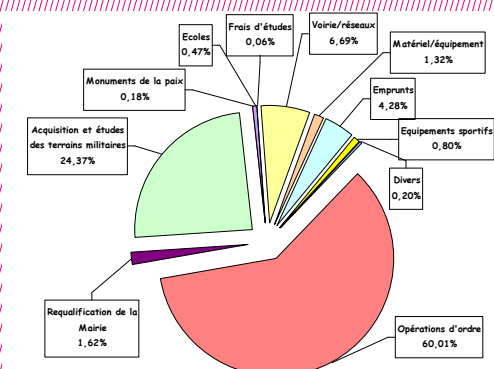
## Compte administratif 2011

### Section d'investissement.

### Dépenses de fonctionnement.



### Recettes de fonctionnement.



**LES JEUDIS CULTURELS DE CHAMPHOL**  
Espace Jean Moulin

**22 novembre - 20h30** Espace Jean Moulin - Hors abonnement  
**13 décembre - 18h45** Espace Jean Moulin

**AU THÉÂTRE CE SOIR**  
« Le Miroir aux allumettes »  
Ma bohème compagnie  
On rit beaucoup, la pièce est drôle, sauf la victime

**SPECTACLE POUR ENFANTS**  
Surprise  
histoires d'ormil debout

## CALENDRIER 2013 des MANIFESTATIONS CHAMPHOLOISES

<b>Janvier</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Lundi 7	Mairie	Vœux du Conseil Municipal
Vendredi 11	Chasse	Galette des rois - Louis Blériot
Samedi 12	Tennis	Galette des rois - Louis Blériot
Vendredi 18	AC/FNACA	Galette des rois - Louis Blériot
Vendredi 18	École maternelle	Spectacle - Espace Jean Moulin
Vendredi 25	Aïkido	Assemblée générale - Louis Blériot
Samedi 26	FJC Football	Galette des rois - Champs Brizards
Samedi 26	Comité des Fêtes	Assemblée générale - Louis Blériot
Jeudi 24	Cheveux d'Argent	Assemblée générale - Champs Brizards
<b>Février</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Samedi 2	Jumelage	Soirée amicale - Champs Brizards
Vendredi 8	La Clé des Chants	Assemblée Générale - Marceau
Dimanche 10	AC/FNACA	Thé Dansant - Espace Jean Moulin
Jeudi 14	ADAMVE	Activités de 9h à 11h 15 - Salle Marceau
Vendredi 15	FJC cyclotourisme	Présentation du calendrier - Louis Blériot
<b>Mars</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Vendredi 1	FJC Football	Loto - Espace Jean Moulin
Dimanche 10	La Clé des Chants	Journée Chorale - Salle Marceau
Samedi 16	Crazy Dance	Assemblée Générale - Louis Blériot 10 h 00
Mardi 19	MAIRIE	Cérémonie fin de la Guerre d'Algérie - Salle des Champs Brizards
Samedi 23 mars	Eure et Loir Nature	Assemblée Générale - Espace Jean Moulin
Samedi 30	FJC Krav'maga	10ème anniversaire - Espace Jean Moulin
Vendredi 29	APE	Course aux mots - Espace Jean Moulin
<b>Avril</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Vendredi 5	École maternelle	Spectacle - Espace Jean Moulin 8 h 00 à 12 h 00
Dimanche 7	Comité des fêtes	Brocante - Salle Espace Jean Moulin
Dimanche 7	FJC cyclotourisme	Vettiphil - Louis Blériot
Jeudi 11	ADAMVE	Activités 9h à 11h 15 - Salle Marceau
Date à préciser	FJC Karaté	Compétition amicale/Dojo
samedi 20	Mairie	Après-midi récréatif des Aînés
<b>Mai</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Mercredi 8	MAIRIE	Cérémonie Victoire de 1945 - Salle des Champs Brizards
Jeudi 9	Jumelage	Jumelage Riegel - Espace Jean Moulin
Vendredi 10	Jumelage	Accueil des Riegelois - Champs Brizards
Samedi 11	Jumelage	(dont soirée officielle) - Espace Jean Moulin
<b>Juin</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Mardi 4	La Mihoue	Spectacle Musique à l'école Espace Jean Moulin
Jeudi 6	FJC Arts Plastiques	Pique-nique - Louis Blériot
Jeudi-Vendredi 6-7	École maternelle	Chorale - Espace Jean Moulin
Vendredi 7	FJC Football	Assemblée Générale - Louis Blériot
Samedi 8	FJC Exp, corporelle	Assemblée Générale - Louis Blériot- matin
Samedi 8	Ecole des musiques	Concert de fin d'année
Samedi 8	Atelier des Arts	Repas de fin d'année
Mardi 11	ADAMVE	Assemblée Générale - Louis Blériot
Vendredi 14	FJC Basket	Assemblée Générale - Louis Blériot
Samedi 15	FJC Expression corporelle	Gala - Halle Jean Cochet
Mardi 18	Mairie	Cérémonie commémorative 18 juin Square
Mercredi 19	FJC Krav Maga	Assemblée Générale- maison des Associations
Vendredi 21	FJC Handball	Assemblée Générale suivie d'un repas - Louis Blériot
Samedi 22	APE	Kermesse - Écoles
Dimanche 23	La Clé des Chants	Fête de la musique - Église
Dimanche 23	FJC Basket	Barbecue fin de saison (journée)- Louis Blériot
Mercredi 26	Jumelage	Soirée amicale - Louis Blériot
Jeudi 27	FJC Karaté	Assemblée Générale / Maison des associations
Vendredi 28	Tennis	Barbecue fin de saison - Louis Blériot
<b>Juillet</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Samedi 13	Comité des fêtes	Retraite aux flambeaux - Champs Brizards
<b>Août</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Samedi 31	Comité des Fêtes	Repas amical -salle Louis Blériot-



<b>Septembre</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Mardi 3	Atelier des Arts	Assemblée Générale - Louis Blériot- 19 h
Samedi 7	Mairie	Forum des Associations -rue Louis Blériot
Vendredi 13	La Clé des Chants	Rentrée Choristes - Salle Marceau
Samedi 14	Tennis	Reprise des licences (14h00 - 18h00) - Louis Blériot
Mardi 17	APE	Assemblée Générale - salle Louis Blériot
Vendredi 20	Chasse	Assemblée Générale - salle Louis Blériot
Dimanche 22	FJC Pétanque	Journée détente - salle Louis Blériot
<b>Octobre</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Jeudi 3	ADAMVE	Activités 9h à 11h 15 - Salle Marceau
Vendredi 4	Comité des fêtes	Spectacles st Denis - Espace Jean Moulin
Samedi 12 et 13	Jumelage	Soirée dansante - Espace Jean Moulin
Jeudi 17	Arts Plastiques	Assemblée Générale - Salle Louis Blériot
Dimanche 20	MAIRIE	Repas des Aînés - Espace Jean Moulin
Samedi 26	Chasse	Tarot ou repas - Espace Jean Moulin
<b>Novembre</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Vendredi 8	FJC Foot	Loto - Espace Jean Moulin
Samedi 9	Tennis	Assemblée Générale -salle Louis Blériot
Lundi 11	Mairie	Cérémonie Armistice 1918 - Champs Brizards
Lundi 11	AC/FNACA	Banquet - salle Marceau
Samedi 16	Comité des fêtes	Soirée Dansante - Espace Jean Moulin
Dimanche 17	La Clé des Chants	Journée Chorale- salle Marceau
Samedi 23	Jumelage	Assemblée générale - salle Louis Blériot- 19 h
Samedi 23/ Dimanche 24	Arts Plastiques	Exposition Arts Plastiques - Espace Jean Moulin
<b>Décembre</b>	<b>Association</b>	<b>Manifestations</b>
Dimanche 1er	Cheveux d'Argent	Repas de Noël - Espace Jean Moulin
Samedi 7-8	Ateliers des Arts	Marché de Noël - Espace Jean Moulin
Dimanche 8	AC/FNACA	Assemblée Générale - salle Louis Blériot
Vendredi 13	FJC cyclotourisme	Assemblée Générale -salle Louis Blériot
Samedi 14	ADAMVE	Arbre de Noël - Espace Jean Moulin
Samedi 14	FJC Pétanque	Assemblée Générale - salle Louis Blériot
Vendredi 20	FJC	Assemblée Générale -salle Louis Blériot
Dimanche 22	Commune Champhol	Arbre de Noël - Espace Jean Moulin
Dimanche 22	La Clé des Chants	Concert Noël à confirmer - Église

## CALENDRIER des ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2013

<b>Janvier</b>	<b>Associations</b>	<b>Salles</b>
Vendredi 25	Aïkido	Louis Blériot
Samedi 26	Comité des Fêtes	Louis Blériot
Jeudi 31	Cheveux d'argent	Champs Brizards
<b>Février</b>		
Vendredi 8	La Clé des Chants	Marceau
<b>Juin</b>		
Samedi 7	FJC Football	Louis Blériot
Samedi 8	FJC Exp Corporelle	Louis Blériot - le matin
Mardi 11	ADAMVE	Louis Blériot
Vendredi 14	FJC Basket	Louis Blériot
Mercredi 19	FJC Krav Maga	Maison des Associations
Vendredi 21	FJC Handball	Louis Blériot
Jeudi 27	FJC Karaté	Maison des associations
Mardi 3	Atelier des Arts	Louis Blériot
Samedi 9	Tennis	Louis Blériot
Vendredi 20	Chasse	Louis Blériot
Samedi 23	Jumelage	Louis Blériot
Jeudi 17	Art Plastiques	Louis Blériot
<b>Décembre</b>		
Dimanche 8	AC/FNACA	Louis Blériot
Jeudi 13	FJC cyclotourisme	Louis Blériot
Samedi 14	FJC Pétanque	Louis Blériot

Nos métiers : aménagement et construction

Partenaire du développement local de la commune de

**CHAMPHOL**

**AMÉNAGEUR DU LOTISSEMENT**

**« LA VARENNE II »**



**Retrouvez nos offres  
de terrains sur  
[www.saedel.fr](http://www.saedel.fr)**



Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir  
1 rue d'Aquitaine - 28110 LUCE

Tél.: **02.37.33.31.80** - courriel : [accueil@saedel.fr](mailto:accueil@saedel.fr)



# AUDITION SANTE - CHARTRES

**Fabien BOUGER**  
**Audioprothésiste D.E.**

Spécialiste de l'appareillage de l'adulte, de  
l'enfant et des nuisances sonores

Sera heureux de vous accueillir au

**8 rue des Côtes**  
**28000 CHARTRES**  
**Tél.: 02 37 32 40 90**



Le centre vous propose :

- Bilan auditif gratuit\*
- Essai gratuit d'une solution auditive sur mesure\*\*
- Garantie de satisfaction de 2 mois\*\*\*
- Facilité de paiement
- Contrôle régulier de vos solutions auditives
- Reprise de l'adaptation de vos aides auditives sans frais
- Venez également découvrir les dernières technologies  
Avec les appareils rechargeables

Nos horaires d'ouvertures :

**Du Lundi au Vendredi**  
**De 9h à 12h et de 14h à 18h**

**Stationnement sous terrain offert\*\*\***  
**Places handicapées à proximités**

PRENEZ VITE RENDEZ VOUS!

\*Sur rendez-vous, à but non médical \*\* Sur prescription médicale, sans engagement \*\*\* Voir conditions en magasin

Infos Locales, Hits & Sport...

à **Champhol**

Branchez vous... **91.1 FM**



Votre radio locale en Eure-et-Loir

Votre radio locale en Eure-et-Loir

Châteaudun 103.8

Chartres 91.1

[www.intensite.net](http://www.intensite.net)

**NOUVEAU**  
**À CHAMPHOL**

**DÉCOUVREZ**

**leDRIVE Inter****market**  
www.ledriveintermarche.com

**[SERVICE  
GRATUIT\*]**

**EN 5 MINUTES, VOS COURSES  
DANS VOTRE COFFRE**



**CHAMPHOL**

**Rue de Saint-Prest**

Tél. : 02 37 36 12 83

**Tout votre  
Intermarché  
derrière  
un clic**

**OUVERT 7 JOURS / 7** du lundi au samedi : **8H30-19H30 sans interruption** - le dimanche : **9H-12H30**



PHOTOCOPIES



PHOTOS  
D'IDENTITÉ



BOÎTE POSTALE



COIFFEUR



CORDONNERIE



CLÉS  
SERVICE



STATION 24H/24



OPTICIEN



DISTRIBUTEUR  
DE BILLETS

\* Renseignez-vous auprès de votre Intermarché proposant ce service.

RÉGIEX Publicité Région Parisienne ETB Auneau Cedex. S.A.S. au capital de 48 000 €. Annonceur : S.A. NATURAL - R.C.S. 499 942 019. Sous réserve d'erreurs typographiques. Prépresse : Hémisphères & Cie. 2012

**PROFESSIONNALISME • CONVIVIALITÉ • PRIX BAS**

**Inter****market**  
**SUPER**

**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE**



Les Mousquetaires